

Etats financiers

Exercice se terminant le 31 décembre 2020

Berne, juin 2021



UPU UNION
POSTALE
UNIVERSELLE



UPU | UNION
POSTALE
UNIVERSELLE

Union postale universelle

États financiers

Exercice se terminant le 31 décembre 2020

Berne, le 28 juin 2021

Avant-propos

J'ai le plaisir de vous présenter les états financiers de l'Union postale universelle (UPU) consolidés et certifiés aux normes comptables internationales du secteur public (IPSAS), établies par International Public Sector Accounting Standards Board (IPSASB).

L'UPU, comme l'ensemble du système des Nations Unies, se doit d'introduire des mécanismes de fonctionnement intégrant des principes et des méthodes basés sur la comptabilité d'entreprise. Au nombre de ces principes, celui de la prudence, qui impose que l'on comptabilise l'ensemble des engagements, même pour les retraites à venir du personnel.

À la différence des autres organisations, agences ou programmes des Nations Unies ayant un plan de prévoyance en primauté des prestations déjà certifiés aux normes IPSAS, l'UPU peut se targuer de présenter des états financiers complètement fidèles aux normes. Nous sommes en effet la seule organisation à avoir pu intégrer la totalité des engagements envers le personnel relativement aux normes prévues en la matière. C'est donc une image fidèle de notre situation financière qui vous est restituée au travers de cette publication.

Les résultats présentés sont en ligne avec nos principes de gestion. Une approche soucieuse des résultats s'appuyant sur les objectifs stratégiques de l'organisation, d'une part, et sur la nécessaire mise en œuvre des décisions des organes, d'autre part, a été privilégiée. Dans ce contexte, il est désormais possible d'en avoir une confirmation par la nouvelle information, rendue disponible par l'introduction d'une comparaison des montants budgétisés et des montants effectifs au nombre des états financiers publiés.

Cette présentation permet de mieux montrer les sources de financement de l'UPU. C'est très utile à l'heure du défi auquel fait face l'organisation pour le financement des investissements nécessaires à l'atteinte des résultats attendus. Seule une gestion financière irréprochable permettra à l'UPU d'atteindre cet objectif dans le futur.

Berne, juin 2021

Bishar A. Hussein
Directeur général

Introduction

Les états financiers de l'UPU pour l'exercice se terminant au 31 décembre 2020 sont soumis au Conseil d'administration (CA) de l'UPU pour examen et approbation, conformément aux dispositions de l'article 38 du Règlement financier de l'UPU.

En outre, l'opinion du Vérificateur extérieur des comptes sur les états financiers de 2020 est soumise au CA, conformément aux dispositions de l'article 38 du Règlement financier.

Les états financiers de 2020 ont été établis conformément aux normes IPSAS. Cette pratique découle de la décision approuvée par l'Assemblée générale des Nations Unies (A/RES/60/283(IV) I) de remplacer, dans l'ensemble du système des Nations Unies, les normes comptables du système des Nations Unies par les normes IPSAS, internationalement reconnues.

Points essentiels concernant l'exécution du budget

Explication des écarts entre les montants budgétaires et les montants réels en 2020

Conformément aux articles 107.1.4 et 145 du Règlement général, le CA a examiné en décembre 2019, le Programme et budget de l'UPU pour 2020. Ce budget a fait l'objet d'une révision en février 2020 qui a sous-tendu à des économies sur le budget ordinaire de 2 068 470 CHF. Ce montant n'est pas reflété dans le budget par objectifs utilisé dans l'état V. Le montant final du budget ordinaire approuvé lors de la session du CA de février 2020 s'élève à 38 890 030 CHF.

Il faut également souligner que les transactions intersociétés sont éliminées dans les états financiers, ce qui n'est pas le cas dans le Programme et budget, établi sur la base des budgets de dépenses brutes de chaque entité. Les dépenses rechargées par la Coopérative télématique pour ses services aux autres entités en 2020 se sont élevées à environ 1,935 million de CHF.

L'année 2020 a été marquée par la crise du coronavirus, induisant le ralentissement de la mise en œuvre des activités et projets à l'UPU. Cela explique qu'au niveau du Programme et budget de 2020 le bilan de l'utilisation des ressources présente une réduction des dépenses de 10 955 000 CHF par rapport au budget.

L'analyse par objectif du Programme et budget montre une diminution des dépenses à l'objectif 1 (Améliorer l'interopérabilité de l'infrastructure du réseau) par rapport au budget. Cet objectif réunit principalement la Coopérative télématique, la Coopérative EMS ainsi que d'importants projets tels que le système de contrôle mondial (GMS), l'amélioration de la qualité ou l'adressage. Le ralentissement de la mise en œuvre de certains projets et la surévaluation du budget de certaines activités extrabudgétaires, notamment en lien avec les projets du GMS et de la Coopérative télématique, expliquent l'économie réalisée de 3 912 287 CHF. À noter que plusieurs projets du GMS sont principalement financés par le Fonds pour l'amélioration de la qualité de service (FAQS) et les dépenses ne sont donc pas reflétées au budget.

L'objectif 2 (Offrir des produits durables et modernes), qui regroupe des projets comme l'inclusion financière, le commerce et les services postaux électroniques ou les coupons-réponse internationaux, a vu ses dépenses diminuées par rapport aux prévisions dû au ralentissement des activités en question, ainsi qu'à la surévaluation des budgets de certaines activités extrabudgétaires pour 2020, notamment pour les projets d'inclusion financière et de .POST, expliquant l'écart de 3 435 950 CHF par rapport au budget prévu.

L'objectif 3 (Favoriser le bon fonctionnement du marché et du secteur), qui regroupe les programmes relatifs à l'obligation de service universel, la stratégie, mais également des activités extrabudgétaires comme le développement durable et la gestion des risques liés aux catastrophes et l'aide d'urgence, a enregistré une baisse des dépenses comparé à 2019 et au budget de 2020 principalement liée aux activités extrabudgétaires.

L'objectif 4 (Coopération au développement en tant que moyen d'action supplémentaire) a également enregistré une réduction des dépenses de 969 696 CHF par rapport au budget prévu en 2020. Cette différence est due principalement à l'impossibilité de mettre en œuvre certaines activités de coopération du fait des restrictions liées au coronavirus.

Enfin, l'objectif 5, qui couvre les activités de soutien fonctionnel, montre une importante réduction des dépenses comparé au budget de 2020, avec une économie de 2 002 990 CHF principalement liée au report du Congrès, à l'organisation des réunions à distance et aux restrictions de voyages.

L'état comparatif du Programme et budget et des montants réels par objectif est présenté dans l'état financier V.

État financier I – État de la situation financière au 31 décembre 2020 (en francs suisses)

	Notes	2020	2019
<i>Actifs</i>			
<i>Actifs courants</i>			
Trésorerie et équivalents	3	60 075 614	42 461 675
Placements	7	56 465 725	50 229 628
Comptes débiteurs (opérations sans contrepartie directe)	4	34 999 129	26 068 385
Comptes débiteurs (opérations avec contrepartie directe)	4	19 632 603	25 256 520
Stocks	5	170 727	180 220
Autres actifs courants	6	4 512 920	5 569 854
		175 856 717	149 766 282
<i>Actifs non courants</i>			
Placements	7	41 868 243	66 683 128
Comptes débiteurs (opérations sans contrepartie directe)	4	24 090 073	157 256
Matériel	8	1 091 089	1 815 758
Immobilisations incorporelles	9	851 959	884 177
Terrains et constructions	10	21 875 053	22 762 410
Autres actifs non courants	6	15 500	32 490
		89 791 917	92 335 219
Total des actifs		265 648 634	242 101 501
<i>Passifs courants</i>			
Comptes créditeurs et charges à payer	11	19 714 112	25 064 834
Prestations au personnel	12	3 141 459	2 293 326
Recettes différées	13	81 083 881	79 056 398
Avances	13	86 346 204	83 877 579
Fonds en dépôt pour les services de traduction	16	7 161 514	7 490 490
Emprunts exigibles dans l'année	14	0	375 760
Provisions	15	75 000	150 000
		197 522 171	198 308 386
<i>Passifs non courants</i>			
Prestations au personnel	12	280 224 531	278 820 259
Recettes différées	13	24 000 000	–
Emprunts exigibles après une année	14	0	–
		304 224 531	278 820 259
Total des passifs		501 746 701	477 128 644
Excédent cumulé (déficit) des fonds de l'Union	17	–220 995 992	–221 390 688
Excédent cumulé (déficit) des autres fonds	17	2 791 951	3 150 481
Excédent cumulé (déficit) des entités contrôlées	17	–21 671 988	–20 809 472
Réserves	17	3 777 962	4 022 535
Actifs nets		–236 098 067	–235 027 143

État financier II – État de la performance financière pour l'exercice allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020 (en francs suisses)

	<i>Notes</i>	<i>2020</i>	<i>2019</i>
<i>Recettes</i>			
Contributions statutaires des Pays-membres	20	37 977 800	36 327 580
Autres contributions annuelles	20	4 734 821	4 633 034
Contributions volontaires	20	23 360 973	13 382 917
Ventes	20	11 370 730	13 165 267
Recettes financières	20	2 736 359	4 862 932
Gains de change	22	1 889 731	1 027 836
Autres recettes	20	677 651	1 186 585
Total des recettes		82 748 066	74 586 151
<i>Dépenses</i>			
Dépenses de personnel	21	53 186 506	49 333 746
Voyages	21	190 810	1 422 732
Services de consultant et contrats externes	21	4 940 550	4 418 758
Dépenses de projet	21	14 593 796	15 021 953
Frais généraux de fonctionnement	21	1 112 658	1 350 101
Matériel et fournitures	21	195 465	347 972
Maintenance et réparations	21	1 879 334	1 701 113
Amortissement	21	1 919 042	2 283 623
Coûts financiers	21	1 734 151	1 036 352
Pertes de change	22	3 685 043	1 360 799
Autres dépenses	21	975 372	1 304 697
Total des dépenses		84 412 728	79 581 846
Résultat net		-1 664 662	-4 995 694

État financier III – État des variations des actifs nets au 31 décembre 2020 (en francs suisses)

	Notes	Excédent cumulé (déficit) – Fonds de l'Union	Excédent cumulé (déficit) – Autres fonds	Excédent cumulé (déficit) – Entités contrôlées	Réserves	Total des actifs nets
Actifs nets au 31 décembre 2018		-190 878 916	4 600 359	-15 466 117	4 144 825	-197 599 849
Résultat net pour l'exercice en cours		-4 105 127	-955 286	64 718	-	-4 995 694
Gain (perte) actuariel reconnu dans les actifs nets		-26 479 068	-527 347	-4 837 114	-	-31 843 529
Reclassement entre fonds propres affectés et autres fonds	17	-	-	-	-	-
Utilisation des réserves	17	72 423	49 867	-	-122 289	-
Conversion en monnaie étrangère		-	-17 095	-570 960	-	-588 055
Actifs nets au 31 décembre 2019		-221 390 688	3 150 498	-20 809 473	4 022 536	-235 027 143
Résultat net pour l'exercice en cours		-530 568	-567 498	-566 597	-	-1 664 662
Gain (perte) actuariel reconnu dans les actifs nets		784 971	13 006	145 243	-	943 220
Reclassement entre fonds propres affectés et autres fonds	17	-	-	-	-	-
Utilisation des réserves	17	140 292	104 281	-	-244 573	-
Conversion en monnaie étrangère		-	91 681	-441 163	-	-349 482
Actifs nets au 31 décembre 2020		-220 995 993	2 791 952	-21 671 989	3 777 962	-236 098 067

**État financier IV – État des flux de trésorerie pour l'exercice allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020
(en francs suisses)**

	Notes	2020	2019
Résultat net		-1 664 662	-4 995 694
<i>Flux de trésorerie des activités opérationnelles</i>			
Coûts de dépréciation	8 à 10	1 919 042	2 279 002
Amortissement subventions	10	-22 346	-22 316
Augmentation (diminution) des provisions pour créances douteuses	4	1 613 668	1 159 068
(Augmentation) diminution des comptes débiteurs (opérations sans contrepartie directe)	4	-34 484 509	-1 634 957
(Augmentation) diminution des comptes débiteurs (opérations avec contrepartie directe)	4	5 631 198	-16 002 853
(Augmentation) diminution des stocks	5	9 494	16 105
(Augmentation) diminution des autres actifs	6	1 073 924	-1 388 809
Augmentation (diminution) des comptes créditeurs et des charges à payer	11	-5 350 722	13 379 943
Augmentation (diminution) des recettes différées	13	26 422 126	5 738 665
Augmentation (diminution) des avances/acomptes clients	13	2 073 983	-2 814 526
Augmentation (diminution) au titre des prestations au personnel	12	3 195 626	4 869 615
Augmentation (diminution) des autres provisions	15	-75 000	-302 000
Augmentation (diminution) des montants dus aux services de traduction	16	-328 976	276 374
Différences de change relatives à l'entité (activités opérationnelles)		1 577 228	-286 369
Flux de trésorerie nets des activités opérationnelles		1 590 073	271 247
<i>Flux de trésorerie des activités d'investissement</i>			
(Augmentation) diminution des placements	7	18 578 787	-8 768 514
(Augmentation) diminution du matériel et des autres immobilisations incorporelles	8 et 9	-243 116	-1 106 193
Différences de change relatives à l'entité (activités d'investissement)		-9 336	-
Flux de trésorerie nets des activités d'investissement		18 326 335	-9 874 707
<i>Flux de trésorerie des activités de financement</i>			
Augmentation (diminution) des emprunts	14	-375 760	-362 988
Flux de trésorerie nets des activités de financement		-375 760	-362 988
Augmentation (diminution) nette de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		19 540 648	-9 966 448
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice		42 461 675	52 731 083
Écart de conversion sur trésorerie et équivalent en monnaie étrangère		-1 926 710	-302 958
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice		60 075 614	42 461 675

État financier V – État comparatif des montants budgétaires et des montants réels pour l'exercice allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020 (en francs suisses)

<i>Objectif</i>	<i>Budget de 2019</i>	<i>Programmes extrabudgétaires de 2019</i>	<i>Budget total de 2019</i>	<i>Montants réels de 2019 nets</i>	<i>Différence pour 2019</i>
Améliorer l'interopérabilité de l'infrastructure du réseau	4 112 160	22 705 883	26 818 043	23 367 314	3 450 729
Offrir des produits durables et modernes	4 334 660	3 231 900	7 566 560	4 843 444	2 723 116
Favoriser le bon fonctionnement du marché et du secteur	1 343 800	779 400	2 123 200	2 161 987	-38 787
Coopération au développement	5 857 280	304 000	6 161 280	6 693 648	-532 368
Soutien fonctionnel	21 587 100	1 190 160	22 777 260	22 374 867	402 393
Total des dépenses pour 2019	37 235 000	28 211 343	65 446 343	59 441 258	6 005 085
Transactions intersociétés non incluses	-	-	-	-	-1 922 458
Différence budgétaire ajustée	-	-	-	-	4 082 627

<i>Objectif</i>	<i>Budget de 2020</i>	<i>Programmes extrabudgétaires de 2020</i>	<i>Budget total de 2020</i>	<i>Montants réels de 2020 nets</i>	<i>Différence pour 2020</i>
Améliorer l'interopérabilité de l'infrastructure du réseau	4 223 750	22 035 360	26 259 110	22 346 823	3 912 287
Offrir des produits durables et modernes	4 234 200	3 698 569	7 932 769	4 496 819	3 435 950
Favoriser le bon fonctionnement du marché et du secteur	1 299 600	1 352 400	2 652 000	2 017 923	634 077
Coopération au développement	5 970 800	326 000	6 296 800	5 327 104	969 696
Soutien fonctionnel	21 506 650	1 308 240	22 814 890	20 811 900	2 002 990
Total des dépenses pour 2020	37 235 000	28 720 569	65 955 569	55 000 569	10 955 000
Transactions intersociétés non incluses					-1 934 518
Différence budgétaire ajustée					9 020 482

Un rapprochement entre les recettes et les dépenses découlant de la comptabilité budgétaire et de la comptabilité d'exercice intégrale est inclus dans la note 19, jointe aux présents états financiers. Les transactions intersociétés sont éliminées dans les états financiers, ce qui n'est pas le cas dans le Programme et budget établi sur la base des budgets de dépenses brutes de chaque entité. Les dépenses rechargées par la Coopérative télématique pour ses services aux autres entités en 2020 se sont élevées à environ 1,935 million de CHF et ne sont donc pas incluses dans les montants réels ci-dessus.

Les dépenses brutes du budget ordinaire se sont élevées à 37 830 283 CHF en comparaison au budget révisé de 38 890 030 CHF. Cela représente un taux de réalisation de 97,3%. Les économies proviennent principalement des frais de voyage et des consultants.

Notes jointes aux états financiers

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des présents états financiers.

Note 1 – Objectifs et budget de l'organisation

Fondée en 1874, l'UPU constitue le principal forum de coopération entre les acteurs du secteur postal. Elle contribue au maintien d'un réseau véritablement universel de produits et de services actuels, joue un rôle de conseil, de médiation et de liaison et fournit, s'il y a lieu, une assistance technique. Elle fixe les règles applicables aux échanges de courrier international et formule des recommandations pour stimuler la croissance des services de courrier, des services de colis et des services financiers et améliorer la qualité du service offert à la clientèle.

L'Union, qui compte à présent 192 Pays-membres, fonctionne conformément aux dispositions du Traité de Berne de 1874. La Constitution de l'UPU représente l'Acte fondamental renfermant les règles organiques de l'Union. Il s'agit d'un instrument diplomatique ratifié par les autorités compétentes de chaque Pays-membre. La Constitution ne peut être modifiée qu'à l'occasion des Congrès, et les modifications sont consignées dans un protocole additionnel, également soumis à ratification.

Les règles communes applicables au service postal international et les dispositions concernant les services de la poste aux lettres et des colis postaux sont énoncées dans la Convention et ses Règlements. Les Règlements de la Convention sont des accords conclus par les Pays-membres élus par le Congrès pour siéger au Conseil d'exploitation postale (CEP), lequel a le pouvoir de modifier les Règlements lors de ses sessions annuelles. La Convention et ses Règlements sont contraignants pour tous les Pays-membres. L'Arrangement concernant les services postaux de paiement et son Règlement ne sont contraignants que pour les pays parties à l'Arrangement.

L'UPU a son siège à Berne (Suisse) et jouit des privilèges et immunités accordés au titre de la Convention du 1^{er} juillet 1948 sur les privilèges et immunités des institutions spécialisées des Nations Unies et de l'Accord de siège conclu avec le Conseil fédéral suisse. Elle est notamment exemptée de la plupart des impôts directs et indirects.

L'UPU est dirigée par le Congrès, le CA et le CEP, organes statutaires de l'organisation établis en vertu de la Constitution de l'UPU.

Le Congrès est l'organe suprême de l'Union et il est composé de représentants des Pays-membres. Il se réunit tous les quatre ans et élit le Directeur général et le Vice-Directeur général du Bureau international pour un mandat de quatre ans qu'ils exercent pendant l'intervalle entre deux Congrès successifs. Le Congrès fixe le montant maximal des dépenses au titre du budget de l'Union et élit les membres du CA et du CEP.

Le CA est composé de 41 Pays-membres, élus durant le Congrès. Traditionnellement, les autres membres du CA élisent le Président parmi les représentants du pays hôte du Congrès. Les membres et le Président sont élus pour un mandat de quatre ans entre les Congrès. Le CA se réunit chaque année et approuve le budget et les comptes de l'Union et adopte le Règlement financier, le Statut du personnel et les règlements régissant les divers fonds administrés par l'Union.

Le CEP est composé de 40 Pays-membres, élus durant le Congrès; au moins un tiers d'entre eux doivent être remplacés à chaque élection. Le CEP se réunit chaque année et il est chargé des aspects opérationnels, économiques et commerciaux de l'activité postale. En outre, il adresse aux Pays-membres des recommandations sur les normes à adopter en matière de technologie ou d'exploitation, ou sur des procédures relevant de sa compétence qui exigent des pratiques uniformes.

Conformément à la Constitution, l'UPU est financée par les contributions de ses Pays-membres. Elle reçoit aussi des contributions volontaires des Pays-membres et d'autres donateurs et perçoit une rémunération pour les produits et services fournis. L'Union fonctionne sur la base d'un budget annuel, qui prévoit les crédits correspondant aux autorisations de dépenses approuvées par le CA. L'approbation de ces crédits donne pouvoir au Directeur général d'engager et d'autoriser les dépenses et d'effectuer les paiements aux fins prévues, dans les limites des crédits.

L'Union présente dans ses états financiers consolidés tous les revenus et les charges en lien avec les objectifs stratégiques de l'organisation, y compris ceux d'un certain nombre d'entités. Ces dernières participent pleinement à la mission de l'organisation et bénéficient en outre de l'appui administratif fourni par le Bureau international. Elles ne sont ni des personnes morales ni des entreprises coopératives au sens du droit privé et dépendent directement du contrôle des organes de l'UPU. Ces entités sont entièrement consolidées dans les états financiers de l'UPU.

Les entités contrôlées sont les suivantes:

- La Coopérative EMS est une coopérative à caractère volontaire établie par résolution du CEP (CEP 2/1998). Elle est composée de membres à la fois importateurs et exportateurs d'envois EMS. La Coopérative EMS favorise la coopération entre ses membres en vue d'assurer la prestation de services EMS de haute qualité et abordables à l'échelle mondiale. Les membres composent l'Assemblée générale, qui se réunit chaque année et élit le Conseil de gestion de la Coopérative EMS, lequel se réunit quatre fois par an. Conformément aux Statuts de la Coopérative EMS, les membres versent une cotisation annuelle établie sur la base des échanges d'envois EMS.
- La Coopérative télématique est une coopérative à caractère volontaire établie par le CEP, en vertu de la résolution C 27/1994 du Congrès de Séoul, et confirmée par la résolution C 52/1999 du Congrès de Beijing. Les membres qui la composent sont des opérateurs postaux publics, semi-publics ou privés de Pays-membres de l'Union. Elle favorise la coopération entre ses membres en vue de l'élaboration et de la mise en œuvre de systèmes d'information et de moyens de communication électroniques communs ou compatibles. Les membres composent l'Assemblée générale, qui se réunit chaque année et élit le Conseil de gestion de la Coopérative télématique. Les membres versent une cotisation annuelle correspondant à leur classe de contribution, conformément aux Statuts et principes de fonctionnement de la Coopérative télématique. Celle-ci perçoit aussi une rémunération pour les services qu'elle fournit. Tous les produits, services et documents financés par la Coopérative télématique, y compris les droits de propriété intellectuelle y relatifs, sont la propriété de l'Union.
- Le FAQS est une fiducie créée par le Congrès pour aider les pays à améliorer la qualité du service postal universel. Le FAQS est régi par un Acte de fiducie, adopté par le CEP. Ce dernier désigne les membres du Conseil fiduciaire du FAQS, qui ont un mandat de trois ans renouvelable. Les fiduciaires approuvent les projets devant être financés par le FAQS et gèrent les investissements du FAQS. Le FAQS est financé par le produit des investissements, les contributions annuelles versées par les pays constituants et les contributions volontaires versées par ces derniers et les gouvernements. Les fonds sont détenus pour le compte des pays créanciers, qui peuvent soumettre des propositions de projet visant à améliorer la qualité du service postal. En cas de dissolution du FAQS, les soldes, après remboursement des avoirs des constituants, sont crédités sur les comptes de l'UPU pour la coopération technique pour des projets d'amélioration de la qualité du service postal international.

Note 2 – Principales méthodes comptables

Convention utilisée aux fins de l'établissement des états financiers

Les présents états financiers ont été établis sur la base d'une comptabilité d'exercice et conformément au principe de continuité d'exploitation, et les méthodes comptables ont été appliquées de manière cohérente pendant tout l'exercice. Ces états financiers sont élaborés conformément aux normes IPSAS.

Entités contrôlées

Les entités que l'UPU contrôle sont intégralement consolidées à partir de la date d'obtention du contrôle. L'UPU contrôle une entité lorsqu'elle est exposée à, ou qu'elle a des droits sur, des bénéfices variables issus de son engagement dans l'entité et lorsqu'elle est en mesure d'influencer sur ces bénéfices par le biais du pouvoir qu'elle exerce sur l'entité.

Transactions éliminées lors de la consolidation

Toutes les transactions et les soldes, ainsi que les revenus et les charges non réalisés internes à l'UPU et aux entités contrôlées, sont éliminés lors de la consolidation. Ainsi, les revenus, les charges, les actifs et les passifs présentent la situation nette de toutes activités interentités.

Reclassements

Certains chiffres de l'exercice de 2019 ont été reclassés pour être conformes à la présentation adoptée pour l'exercice courant. En particulier, les avoirs à disposition et garanties SPP*Clearing ont été classés sous les encaissements par anticipation au lieu des recettes différées dans la note 13. Des reclassements ont également été effectués aux notes 11 (Comptes créditeurs et charges à payer), 21 (Dépenses de personnel) et 27 (Information sectorielle).

Emprunts

Les emprunts comprennent un prêt sans intérêt accordé par la Confédération suisse et évalué à sa valeur actualisée en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Trésorerie, investissements et autres actifs financiers

La trésorerie et les équivalents de trésorerie incluent les fonds en caisse, les dépôts sur des comptes bancaires courants et d'autres placements à court terme très liquides, facilement convertibles en trésorerie et soumis à un risque négligeable de changement de valeur. Les placements (courants) comprennent les dépôts à court terme dont l'échéance à la clôture est de moins d'un an. Les placements à long terme (non courants) sont majoritairement détenus par un mandataire et comprennent des obligations libellées en dollars des États-Unis.

Prestations au personnel

Des provisions sont constituées pour les obligations relatives à la Caisse de prévoyance et l'assurance maladie après la cessation de service, qui sont toutes deux considérées comme des régimes à prestations définies, ainsi que pour les avantages à long terme au titre de la cessation de service (primes de rapatriement, frais de voyage et de déménagement), tels que déterminés chaque année par un actuaire indépendant selon la méthode du coût unitaire projeté. En outre, des provisions sont constituées pour les droits aux congés et aux heures supplémentaires réalisées mais non payées à la date d'établissement des états financiers.

Comptabilisation en charges

Les charges sont comptabilisées lorsque les marchandises sont livrées, les voyages effectués et les services fournis.

Instruments financiers

Un instrument financier est comptabilisé lorsque l'Union souscrit aux dispositions contractuelles de l'instrument et jusqu'à l'expiration du droit de recevoir d'une autre entité de la trésorerie correspondant à cet actif financier ou de l'obligation de fournir des liquidités à une autre entité au titre d'un engagement financier.

Les placements sont des actifs financiers non dérivés considérés comme détenus à des fins de transaction et évalués à leur juste valeur par le biais du compte de résultat ou comme détenus jusqu'à échéance et évalués au coût amorti. La trésorerie et les équivalents de trésorerie constituent des actifs financiers à court terme et sont évalués à leur valeur nominale à la date de présentation des états financiers.

Les créances sans condition sont des actifs financiers non dérivés pour lesquels les paiements sont fixes ou déterminables et qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Elles comprennent les contributions fixées et autres montants à recevoir en espèces. Les créances à court terme sont évaluées à la valeur nominale. Les créances à plus long terme couvrant les arriérés de Pays-membres soumis à des sanctions ayant négocié un accord de remboursement sont évaluées au coût amorti à l'aide de la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les comptes créditeurs et les emprunts sont des passifs financiers non dérivés pour lesquels les paiements sont fixes et payables en espèces et qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Les emprunts (prêts) sont évalués au coût amorti au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. Étant donné qu'ils constituent des passifs à court terme, les comptes créditeurs sont évalués à la valeur nominale.

Opérations en monnaie étrangère

La monnaie de compte de l'UPU est le franc suisse, et les états financiers sont présentés dans cette monnaie. Toutes les opérations effectuées dans d'autres monnaies sont converties en francs suisses selon les taux de change des Nations Unies en vigueur à la date des opérations. Les profits comme les pertes, réalisés ou non, qui résultent de la liquidation de ces opérations et de la conversion (à la date d'établissement des états financiers) des passifs et des actifs nets libellés dans d'autres monnaies que le franc suisse, sont comptabilisés dans l'état de la performance financière.

La monnaie de compte pour le FAQS, les coupons-réponse internationaux (CRI) et UPU*Clearing est le dollar des États-Unis. Les différences résultant de la conversion (du dollar des États-Unis au franc suisse) du bilan de ces entités sont comptabilisées directement en actifs nets.

Taux de change utilisés:

1 CHF	USD	EUR
31 décembre 2020	1,133	0,923
31 décembre 2019	1,026	0,919

Immobilisations

Le matériel est évalué à la valeur d'achat diminuée de l'amortissement et de la dépréciation cumulés. Les profits et pertes lors de la cession d'actifs sont déterminés en comparant le produit de la cession à la valeur comptable de l'actif et sont inclus dans l'état de la performance financière.

Les bâtiments occupés sont évalués au coût de la construction lorsqu'ils sont nouveaux, auquel s'ajoute le coût des améliorations ultérieures, tel que déterminé par un expert indépendant au 1^{er} janvier 2010, diminué de l'amortissement cumulé. La valeur a été déterminée par un consultant externe indépendant sur la base de la valeur de chaque élément à la construction, plus la valeur des améliorations existantes à la date de la comptabilisation initiale du 1^{er} janvier 2010 et moins l'amortissement cumulé basé sur la durée d'utilité restante de chaque élément. Les coûts ultérieurs concernant des rénovations majeures et les améliorations apportées aux immobilisations qui augmentent ou prolongent les avantages économiques futurs ou le potentiel de service sont évalués au prix coûtant.

Les actifs patrimoniaux, y compris les œuvres d'art léguées, ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

L'amortissement est déduit de manière à amortir la totalité du coût des immobilisations, autres que les terrains et les immeubles en construction, sur leur durée d'utilité estimée, selon la méthode linéaire, comme indiqué ci-après:

Catégorie		Durée d'utilité estimée (années)
Équipement	Matériel informatique, y compris les écrans d'ordinateur	4 ou 5
	Imprimantes	3 à 5
	Ordinateurs portables et serveurs	3
	Commutateurs de réseau	7
	Autres équipements	10
	Équipement de bureau autre que les chaises	10
	Chaises	5
	Équipement de sécurité et de sûreté	5
	Téléphones et télécopieurs	5
	Matériel de télécommunication	7
	Téléphones portables	2
	Matériel audiovisuel	5
	Véhicules à moteur	8
	Autre matériel	5 à 10

Bâtiments	Structure	100
	Façade	50
	Toiture	60
	Sols, murs et escaliers	50
	Revêtements des sols et des murs	40
	Avant-place	40
	Arbres et plantes	20
	Matériel de cuisine	40
	Salles de conférences	40
	Chauffage et ventilation	30
	Installations sanitaires	40
	Installations électriques	50
	Ascenseurs	40

Les droits d'utilisation de la propriété dans le canton de Berne, qui ont été acquis sans frais et qui reviennent au canton à la fin du prêt, n'ont pas été comptabilisés.

La valeur comptable des immobilisations est examinée pour déterminer toute perte de valeur résultant d'événements ou de changements indiquant que la valeur comptable de l'actif n'est pas recouvrable. Si tel est le cas, la valeur recouvrable de l'actif est estimée afin de déterminer, le cas échéant, l'ampleur de la perte de valeur. Toute modification des provisions pour perte de valeur figure dans l'état de la performance financière.

Stocks

Les stocks comprennent les timbres-poste (évalués à leur valeur nominale) détenus par l'Union à des fins d'exploitation, les souvenirs destinés à la vente (évalués au prix coûtant ou à la juste valeur, la valeur la plus faible étant retenue) et les CRI en stock (évalués au coût de production). Le stock des publications achevées est considéré comme n'ayant pas de valeur significative, et les coûts liés à la production des publications sont comptabilisés lorsqu'ils sont encourus. Le coût du combustible utilisé pour chauffer les locaux du siège est considéré comme un coût administratif et est comptabilisé à l'achat.

Immobilisations incorporelles

L'Union immobilise les achats de logiciels informatiques à partir de 5000 CHF. Les coûts des logiciels et des services de consultants chargés de la mise en œuvre des systèmes sont capitalisés et amortis sur une durée d'utilité de cinq ans. Les coûts afférents au développement de logiciels internes sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont encourus.

Actifs nets

Les actifs nets comprennent l'excédent et le déficit de l'Union, les réserves constituées par l'organe directeur de l'Union, les soldes des fonds des autres entités faisant partie de l'Union (CRI, fonds volontaire et UPU* Clearing) ainsi que les soldes des fonds des entités contrôlées par l'Union qui sont prises en considération dans les états financiers consolidés (Coopérative télématique, Coopérative EMS et FAQs). Le solde des fonds des autres entités et des entités contrôlées est utilisé essentiellement pour des activités spécifiques. Les fonds des services de traduction ne font pas partie des actifs nets et ne sont pas pris en considération dans les états financiers.

Provisions

Les provisions sont comptabilisées si l'Union a une obligation juridique ou implicite résultant d'un événement passé et lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour régler l'obligation et qu'une estimation fiable du montant de l'obligation peut être effectuée.

Créances

Les créances sont estimées selon la méthode des coûts amortis. Un correctif de valeur pour pertes est fixé pour tous les arriérés de paiement d'au moins deux ans (à compter de la date de facturation). Un taux d'intérêt de 5% est appliqué à tout solde impayé passé un délai de trois mois.

Comptabilisation des produits

Les produits provenant des opérations avec contrepartie directe, telles que la vente de services, sont comptabilisés à la date à laquelle un service rémunéré a été fourni. Les produits provenant des publications sont comptabilisés une fois les marchandises livrées dans leur totalité.

Les produits d'opérations sans contrepartie directe, tels que les contributions volontaires à des activités de développement, sont comptabilisés comme produits au moment où un accord avec un donateur devient contraignant, à moins que l'accord ne prévoie des conditions relatives à des résultats spécifiques ou au remboursement de soldes non dépensés, auquel cas une obligation compensatoire est comptabilisée jusqu'à ce que les conditions de l'accord aient été respectées. En l'absence d'accord contraignant, les produits sont comptabilisés à la réception des fonds.

Les contributions statutaires sont comptabilisées comme produits au début de l'exercice auquel elles se rapportent. Les produits provenant des contributions aux Coopératives sont comptabilisés au début de l'année à laquelle ils se rapportent.

Information sectorielle

L'information sectorielle concerne les principaux programmes et les principales entités faisant partie de l'Union ou administrées par celle-ci, comme indiqué ci-après:

- Budget de l'Union, y compris le fonds social, le fonds de réserve, le fonds des activités spéciales et le fonds de maintenance de l'immeuble.
- Fonds volontaire et pour la coopération au développement, y compris tous les fonds volontaires et les fonds pour la coopération au développement et la coopération technique.
- Fonds des CRI, établi pour la comptabilisation des produits provenant de la vente des coupons et des dépenses connexes.
- Coopérative télématique.
- Coopérative EMS.
- UPU*Clearing.
- FAQs.

Chaque segment comprend les actifs, les passifs, les produits, les dépenses et les actifs nets. Les frais généraux de l'Union, y compris pour l'occupation du bâtiment du siège, à Berne, sont inclus dans le segment sur l'Union. Ils ne sont pas alloués à d'autres segments, puisqu'il n'y a pas de raison valable d'affecter les coûts à d'autres entités. Dans la consolidation, les contributions versées par l'Union à la Coopérative télématique et la rémunération des services fournis par celle-ci à l'Union sont éliminées.

Utilisation d'estimations

Les états financiers incluent nécessairement des montants fondés sur des estimations et des hypothèses établies par la Direction. Les estimations tiennent compte, notamment, de l'assurance maladie finançant des prestations définies, de la Caisse de prévoyance et d'autres obligations relatives aux prestations au personnel après la cessation de service, dont la valeur est calculée par un actuaire indépendant, des provisions pour les procédures judiciaires, du risque financier portant sur des comptes débiteurs et du degré de dépréciation des immobilisations. Les résultats réels peuvent s'écarter de ces estimations. Toute évolution des estimations est indiquée dans l'état de la performance financière correspondant à l'exercice durant lequel elle est déterminée.

Mise en œuvre des normes IPSAS

Toutes les normes en vigueur sont appliquées à la date des états financiers

Par ailleurs, l'IPSAS Board a publié les deux nouvelles normes ci-dessous.

<i>IPSAS</i>	<i>Intitulé</i>	<i>Date d'entrée en vigueur</i>
IPSAS-41	Instruments financiers	1 ^{er} janvier 2023
IPSAS-42	Avantages sociaux	1 ^{er} janvier 2023

Si la norme 42 ne devrait pas influencer de manière significative sur les comptes de l'UPU, l'adoption de la norme 41 aura un impact lors de son application en 2023, notamment sur la méthode d'évaluation des placements et sur le ducroire sur débiteurs.

Note 3 – Trésorerie et équivalents de trésorerie (en francs suisses)

	2020	2019
<i>Actifs courants</i>		
Petite caisse	15 565	17 567
<i>Comptes bancaires</i>		
Credit Suisse	17 691 413	10 086 001
UBS	958 610	1 036 986
PostFinance	13 183 617	4 501 876
BPS	296 528	1 180 446
<i>Sous-total des comptes bancaires</i>	<i>32 130 168</i>	<i>16 805 309</i>
<i>Dépôts à vue</i>		
Credit Suisse	26 929 321	24 638 241
PostFinance	1 000 559	1 000 559
<i>Sous-total des dépôts à vue</i>	<i>27 929 880</i>	<i>25 638 800</i>
Total de la trésorerie	60 075 614	42 461 675

Les avoirs sont généralement placés sur des comptes bancaires à accès immédiat et sur des comptes rémunérés (compte call, cash deposit account). En 2020, le taux d'intérêt moyen servi sur les comptes bancaires et les placements de l'Union a été de 0,3031% (0,3933% en 2019).

L'Union n'a pas d'ouvertures de crédits confirmées, mais des accords de facilités de caisse limités et informels avec les banques auprès desquelles elle a déposé des fonds. Ces accords peuvent être annulés par les banques à tout moment. Aucune facilité de caisse n'a été demandée en 2019 ou en 2020.

D'entente avec les donateurs, les fonds de coopération technique détenus en leur nom sont déposés dans la monnaie dans laquelle les dépenses sont comptabilisées (dollar des États-Unis ou franc suisse).

Les fonds des CRI et les fonds du FAQs sont détenus principalement en dollars des États-Unis (la monnaie de compte). Les fonds d'UPU*Clearing sont détenus principalement en dollars des États-Unis ou en euros, les monnaies dans lesquelles les règlements sont effectués dans le cadre du système.

Les montants totaux détenus, ventilés par monnaie, sont indiqués ci-après:

	31 décembre 2020	Pourcentage	31 décembre 2019	Pourcentage
Francs suisses	18 082 780	30,1%	28 612 897	67,4%
Dollars des États-Unis	30 083 741	50,1%	10 526 781	24,8%
Euros	11 909 093	19,8%	3 321 998	7,8%
Total	60 075 614	100,0%	42 461 676	100,0%

Au 31 décembre 2020, sur le montant total des liquidités détenues, 8 104 035 CHF constituent des fonds de trésorerie disponibles détenus par l'Union. En 2019 ce montant s'élevait à 16 070 477 CHF. Le solde représente les liquidités détenues pour le compte des autres entités et des entités contrôlées incluses dans les états financiers consolidés. Le montant exact des liquidités détenues par chaque entité est indiqué dans l'état de la situation financière par segment (à la suite de la note 27).

L'Union réduit au minimum son exposition au risque de crédit en détenant la plupart de ses fonds auprès de banques bien notées par Fitch ou Standard and Poor's. Les soldes aux dates de présentation des états financiers sont indiqués ci-après:

	AA+/AA-	A+	A
Solde au 31 décembre 2020	14 184 176	45 579 344	–
Solde au 31 décembre 2019	5 502 435	35 761 227	–
	BBB/BBB-	Non coté	Total
Solde au 31 décembre 2020	296 528	15 565	60 075 614
Solde au 31 décembre 2019	1 180 446	17 567	42 461 675

Note 4 – Comptes débiteurs, avances et paiements anticipés (en francs suisses)

	31 décembre 2020	31 décembre 2019
<i>Créances courantes – Opérations sans contrepartie directe</i>		
Contributions statutaires à recevoir	25 827 026	24 559 745
Contribution d'USPS 2021 – Caisse de prévoyance et sécurité postale	8 000 000	–
Fonds de coopération technique à recevoir	924 342	393 691
Fonds du FAQS à recevoir	13 346	954 359
Contributions à la Coopérative EMS à recevoir	74 855	53 470
Contributions à la Coopérative télématique à recevoir	159 561	107 121
Total des comptes débiteurs – Opérations sans contrepartie directe	34 999 129	26 068 385
<i>Créances courantes – Opérations avec contrepartie directe</i>		
Comptes débiteurs de l'Union	36 030	113 304
Contributions PPS à recevoir	48 000	–
Comptes débiteurs UPU*Clearing	16 856 839	21 516 312
Comptes débiteurs fonds volontaire	413 361	538 470
Comptes débiteurs CRI	234 807	309 643
Comptes débiteurs Coopérative télématique	2 043 567	2 778 791
Total des comptes débiteurs – Opérations avec contrepartie directe	19 632 603	25 256 520
Total des créances courantes	54 631 732	51 324 905

	31 décembre 2020	31 décembre 2019
<i>Créances non courantes – Opérations sans contrepartie directe</i>		
Contributions statutaires à recevoir	90 073	157 256
Contribution d'USPS 2021–2024 – Caisse de prévoyance et sécurité postale	24 000 000	–
Total des comptes débiteurs	78 721 805	51 482 161

Les contributions statutaires représentent le montant total des fonds pour le financement du budget ainsi que les arriérés d'exercices antérieurs. La valeur d'une unité contributive est établie en francs suisses sur la base du budget annuel adopté par le CA. Le montant à recevoir inclut les intérêts perçus en vertu des dispositions du Règlement général de l'UPU.

Les fonds de coopération technique et les fonds volontaires représentent des montants établis sur la base de factures, d'accords conclus avec les donateurs ou d'engagements considérés comme fermes, au vu de l'expérience acquise. Les comptes débiteurs de la Coopérative télématique et de la Coopérative EMS représentent les montants dus au titre des cotisations annuelles des membres et de la vente de biens et de services, conformément aux statuts de ces organes, tels qu'adoptés par le CEP.

Les débiteurs contiennent également les fonds à recevoir de United States Postal Service (USPS) en vertu de la Constitution de l'UPU approuvée lors du Congrès extraordinaire de Genève 2019.

Selon l'accord spécifique signé en 2020, USPS attribuera une somme de 40 millions de CHF sur cinq ans, dont 16 millions à un fonds affecté pour la mise en œuvre de projets concernant l'échange de données électroniques préalables et la sécurité postale et 24 millions pour financer les engagements vis-à-vis de la Caisse de prévoyance de l'UPU.

En 2020, USPS a versé la première tranche de 8 millions de CHF, qui a été répartie selon ses instructions: 6 410 270 CHF ont été versés à la Caisse de prévoyance et 1 589 730 CHF au fonds affecté (cf. note 20).

Le système de compensation UPU*Clearing joue un rôle d'intermédiaire de paiement. Les montants non réglés n'ont pas été compensés par les montants payables aux pays créditeurs, qui sont présentés en tant que passifs (comptes créditeurs).

L'analyse chronologique des créances est présentée ci-après:

Type de créance (en CHF)	Jusqu'au 31 décembre 2018 et pays sous sanctions	Provision pour créances douteuses et remise	Sous-total des créances non réglées et compromises	2019/2020	Total des débiteurs net
Créances de l'Union	34 979 746	-34 979 746	–	25 953 128	25 953 128
Créances de la Coopérative télématique	212 077	-212 077	–	2 203 127	2 203 127
Créances de la Coopérative EMS	7 889	-7 889	–	74 855	74 855
Créances PPS	–	–	–	48 000	48 000
Créances au titre du fonds volontaire	157 759	-157 759	–	1 337 702	1 337 702
Créances au titre du FAQs	–	-33 632	-33 632	46 978	13 346
Créances UPU*Clearing	–	–	–	16 856 839	16 856 839
Créances CRI	–	–	–	234 807	234 807
Total	35 357 471	-35 391 103	-33 632	46 755 436	46 721 804

Type de créance (en CHF)	Jusqu'au 31 décembre 2018 et pays sous sanctions	Provision pour créances douteuses et remise	Sous-total des créances non réglées et compromises	2019/2020	Total des débiteurs net
Contribution d'USPS 2021–2024 – Caisse de prévoyance et sécurité postale	–	–	–	–	32 000 000
Total incluant les contributions non échues	–	–	–	–	78 721 805

	31 décembre 2019 (en CHF)	Augmentation	Diminution	Utilisation	31 décembre 2020 (en CHF)
<i>Provisions</i>					
<i>Opérations sans contrepartie directe</i>					
Contributions statutaires	33 177 721	1 623 255	–	–	34 800 976
Fonds volontaire	14 000	18 881	–	–	32 881
Coopérative télématique	97 628	–	26 074	–	71 554
Coopérative EMS	6 382	1 507	–	–	7 889
Fonds du FAQs	30 251	3 381	–	–	33 632
Sous-total des opérations sans contrepartie directe	33 325 982	1 647 024	26 074	–	34 946 932
<i>Opérations avec contrepartie directe</i>					
Union	164 681	14 089	–	–	178 770
Coopérative télématique	195 994	–	55 470	–	140 524
Fonds volontaire	90 778	34 100	–	–	124 878
Sous-total des opérations avec contrepartie directe	451 453	48 189	55 470	–	444 172
Provision totale	33 777 435	1 695 213	81 544	–	35 391 104

Note 5 – Stocks (en francs suisses)

	31 décembre 2020	31 décembre 2019
<i>Stocks</i>		
Stock de timbres-poste et souvenirs de l'UPU	95 085	96 018
Stock de codes à barres	18 876	16 432
Stock de CRI	56 766	67 770
Total des stocks	170 727	180 220

Les timbres-poste, comptabilisés à leur valeur nominale, représentent le stock disponible utilisé à des fins d'exploitation. Les souvenirs de l'UPU représentent les articles destinés à la vente qui sont évalués au prix coûtant et dépréciés pour tenir compte des articles endommagés ou obsolètes. Les codes à barres sont détenus dans un fonds distinct, en vue de leur vente aux postes, qui les utiliseront à des fins d'étiquetage. Les CRI, évalués au coût de production, représentent les coupons en stock à la date d'établissement des états financiers. Un

stock permanent est conservé pour tous les articles, et des inventaires physiques sont effectués au moins une fois par an pour vérifier le niveau des stocks. La valeur des codes à barres et des CRI retirés de la vente est passée par pertes et profits durant l'année au cours de laquelle ils deviennent obsolètes. La valeur des souvenirs de l'UPU endommagés ou obsolètes est réduite pour refléter la valeur actuelle. Aucun stock n'est donné en nantissement de passifs.

Note 6 – Autres actifs (en francs suisses)

	2020	2019
<i>Autres actifs courants</i>		
Actifs transitoires	2 465 547	3 785 505
Avances au personnel	927 194	668 130
Autres avances	320 225	669 184
Avances pour impôts	799 954	447 034
Total des autres actifs courants	4 512 920	5 569 853
<i>Autres actifs non courants</i>		
Avances au personnel (fonds social)	15 500	32 490
Total des autres actifs	4 528 420	5 602 343

Les autres actifs se composent des différents transitoires et avances.

Les avances au personnel représentent la valeur des avances sur traitement, les prêts du fonds social, les indemnités pour frais d'études, les avances de missions des coordonnateurs régionaux de projet ainsi que celles du personnel.

Les autres avances correspondent aux avances de missions des consultants, aux avances des consultants externes, aux interprètes, aux avances de caisse des coordonnateurs régionaux de projet, à l'avance de la machine à affranchir se trouvant à l'expédition ainsi que le compte courant du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) SCA.

En ce qui concerne les avances pour impôts, les valeurs comprennent l'impôt anticipé en francs suisses et en dollars des États-Unis, la TVA, le droit de timbre à récupérer ainsi que les avances versées au personnel pour le paiement des impôts aux autorités fiscales des États-Unis d'Amérique en attendant le remboursement par le Gouvernement américain. Le montant des avances pour le paiement des impôts est présenté en valeur nette.

Note 7 – Placements (en francs suisses)

	2020	2019
<i>Placements courants</i>		
Dépôts et obligations à moins d'un an	56 465 725	50 229 628
Sous-total	56 465 725	50 229 628
<i>Placements non courants</i>		
Dépôts et obligations à plus d'un an	41 868 243	66 683 128
Total des placements	98 333 968	116 912 756

Des fonds sont placés en dépôt pour des périodes allant de quatre à dix-huit mois. La partie de ces placements échue en 2021 est présentée comme placements courants.

L'Union investit les fonds qui ne sont pas destinés à une utilisation immédiate pour le compte du FAQS. Les fonds sont gérés par un gestionnaire de fonds externe et investis dans des obligations en dollars des États-Unis. À la date d'établissement des états financiers, le montant de ces obligations était de 66 038 218 CHF, dont 24 169 975 CHF seront échus en 2021.

Ces investissements sont ventilés par entité dans l'état de la situation financière présenté à la suite de la note 27.

L'ensemble des obligations est noté de A- à AA+, sur la base des notations de Standard and Poor's au 31 décembre 2020. Les dépôts auprès du Credit Suisse sont notés A.

Note 8 – Matériel (en francs suisses)

	<i>Matériel informatique</i>	<i>Autre matériel</i>	<i>Total</i>
Coût au 1 ^{er} janvier 2019	4 153 709	1 993 346	6 147 055
Ajouts	488 146	59 945	548 091
Cessions	-80 668	-	-80 668
Coût au 31 décembre 2019	4 561 187	2 053 291	6 614 478
Différence de change	-	1 257	1 257
Net	4 561 187	2 054 548	6 615 735
Net 31 décembre 2019	4 561 187	2 054 548	6 615 735
Ajouts	47 525	81	47 607
Cessions	-	-	-
Coût au 31 décembre 2020	4 608 712	2 054 629	6 663 342
Différence de change	-	-9 336	-9 336
Net	4 608 712	2 045 293	6 654 006
Amortissement cumulé au 1^{er} janvier 2019	2 721 397	1 321 117	4 042 514
Amortissement en 2019	653 354	184 777	838 131
Cessions	-85 289	-	-85 289
Perte sur les équipements cédés	4 621	-	4 621
Amortissement cumulé au 31 décembre 2019	3 294 083	1 505 894	4 799 977
Amortissement en 2020	604 098	168 177	772 275
Cessions	-	-	-
Perte sur les équipements cédés	-	-9 336	-9 336
Amortissement cumulé au 31 décembre 2020	3 898 181	1 664 735	5 562 916
Valeur comptable nette au 31 décembre 2019	1 267 105	548 653	1 815 758
Valeur comptable nette au 31 décembre 2020	710 532	380 557	1 091 089

Tout le matériel répertorié dans les inventaires est évalué au coût d'acquisition diminué de l'amortissement des coûts sur une base linéaire. Les meubles et le mobilier (sauf les sièges) sont amortis sur une durée d'utilité de dix ans. Tous les autres équipements et les sièges sont amortis sur une durée d'utilité de cinq ans. Les actifs patrimoniaux, dont des œuvres d'art léguées et les collections de timbres-poste, ne sont pas comptabilisés en tant qu'actifs dans l'état de la situation financière.

Note 9 – Immobilisations incorporelles (en francs suisses)

	<i>Immobilisations incorporelles</i>	<i>Travaux en cours</i>	<i>Total</i>
Coût au 1 ^{er} janvier 2019	1 311 612	–	1 311 612
Ajouts	124 061	434 040	558 102
Cessions	–	–	–
Coût au 31 décembre 2019	1 435 673	434 040	1 869 714
Transferts	434 040	–434 040	–
Ajouts	196 502	8 344	204 846
Cessions	–	–	–
Coût au 31 décembre 2020	2 066 215	8 344	2 074 560
Amortissement cumulé au 1 ^{er} janvier 2019	807 975	–	807 975
Amortissement en 2019	177 561	–	177 561
Amortissement cumulé au 31 décembre 2019	985 536	–	985 536
Amortissement en 2020	237 064	–	237 064
Amortissement cumulé au 31 décembre 2020	1 222 600	–	1 222 600
Valeur comptable nette au 31 décembre 2019	450 137	434 040	884 177
Valeur comptable nette au 31 décembre 2020	843 615	8 344	851 959

Le coût des services des prestataires et le coût d'achat des logiciels sont capitalisés sur une durée d'utilité de cinq ans. Le site Web a été rendu opérationnel en 2020 (travaux en cours en 2019 de 434 040 CHF). Les travaux en cours en 2020, d'un montant de 8344 CHF, sont les montants investis dans le projet de dématérialisation des pièces comptables.

Note 10 – Terrains et constructions (en francs suisses)

	<i>Bâtiment</i>	<i>Travaux en cours</i>	<i>Subventions non remboursables</i>	<i>Total</i>
Coût au 1 ^{er} janvier 2018	35 283 130	–	–993 403	34 289 727
Ajouts	4 267	–	–	4 267
Transfert	–56 833	–	–	–56 833
Coût au 31 décembre 2018	35 230 564	–	–993 403	34 237 161
Ajouts	–	–	–	–
Transfert	–	–	–	–
Coût au 31 décembre 2019	35 230 564	–	–993 403	34 237 161
Ajouts	–	–	–	–
Transfert	–	–	–	–
Coût au 31 décembre 2020	35 230 564	–	–993 403	34 237 161
Amortissement cumulé au 1 ^{er} janvier 2018	9 139 575	–	–135 500	9 004 075
Amortissement en 2018	1 251 999	–	–22 316	1 229 683
Amortissement cumulé au 31 décembre 2018	10 391 574	–	–157 816	10 233 758
Amortissement en 2019	1 263 310	–	–22 316	1 240 993

	<i>Bâtiment</i>	<i>Travaux en cours</i>	<i>Subventions non remboursables</i>	<i>Total</i>
Amortissement cumulé au 31 décembre 2019	11 654 884	–	–180 132	11 474 751
Amortissement en 2020	909 703	–	–22 346	887 357
Amortissement cumulé au 31 décembre 2020	12 564 587	–	–202 478	12 362 108
Valeur comptable nette au 31 décembre 2019	23 575 681	–	–813 271	22 762 410
Valeur comptable nette au 31 décembre 2020	22 665 978	–	–790 925	21 875 053

Le bâtiment du siège de l'Union, construit entre 1968 et 1970, est situé à Weltpoststrasse 4, Berne (Suisse). D'importantes rénovations, y compris la transformation de la façade et la rénovation de l'espace de conférences, ont été entreprises entre 2010 et 2014.

La valeur du bâtiment a été évaluée dans le cadre d'une évaluation indépendante réalisée par des consultants externes. Elle représente la valeur estimée du bâtiment à neuf (coût présumé de la construction) y compris la valeur estimée des rénovations et des réparations majeures apportées depuis l'occupation d'origine diminuée de l'amortissement cumulé jusqu'au 1^{er} janvier 2010. Le solde d'ouverture au 1^{er} janvier 2011 inclut l'amortissement jusqu'à la fin de 2010, tel que déterminé dans le cadre de l'évaluation indépendante.

Le bâtiment est construit sur un terrain utilisé en vertu des droits conférés par la ville de Berne. Les droits de superficie ont été acquis sans frais et expirent le 1^{er} avril 2067. Puisque l'Union n'a pas le droit de céder les droits de superficie, lesquels reviennent à la ville de Berne s'ils ne sont pas renouvelés, aucune valeur n'a été comptabilisée. En 1970, la ville de Berne a octroyé à l'Union une subvention non remboursable de 1 million de CHF pour contribuer à la construction du bâtiment du siège. La subvention a été amortie sur la durée d'utilité restante de quarante ans, déterminée sur la base de la durée d'utilité de chacune des composantes du bâtiment.

Les subventions non remboursables ont été versées par la ville de Berne, le programme «Bâtiments» et la Fondation des immeubles pour les organisations internationales.

Note 11 – Comptes créditeurs et charges à payer

Les comptes créditeurs comprennent les factures non réglées des fournisseurs, y compris la réévaluation des factures dues dans d'autres monnaies que le franc suisse (valeurs en francs suisses).

	<i>31 décembre 2020</i>	<i>31 décembre 2019</i>
Créditeurs CRI	26 382	18 382
Créditeurs UPU*Clearing	16 872 619	21 505 602
Créditeurs FAQs	1 280 419	50 704
Ambassade de Finlande	4 200	6 300
Ambassade de Dominicaine (Rép.)	2 100	2 100
Ambassade de Belgique	7 667	5 367
Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés	13 333	8 000
Total des charges à payer	18 206 720	21 596 455
Comptes créditeurs	1 507 392	3 468 379
Total des comptes créditeurs et des charges à payer	19 714 112	25 064 834

Note 12 – Prestations au personnel

Les prestations au personnel comprennent:

- les prestations à court terme au personnel, y compris le traitement et autres allocations, les primes d'affectation, les allocations pour frais d'études des enfants à charge, le congé annuel, le congé de maladie et l'assurance maladie et accident;
- les prestations après la cessation de service, y compris les prestations versées à la cessation de service (primes de rapatriement, frais de rapatriement et frais de transport des effets personnels), les indemnités pour incapacité, l'assurance pour le conjoint survivant et les indemnités supplémentaires pour les fonctionnaires élus et les prestations en cas de décès;
- les prestations au titre des régimes à prestations définies, y compris la Caisse de prévoyance et l'assurance maladie après la cessation de service;
- les prestations versées en cas de résiliation d'emploi, y compris une indemnité due aux membres du personnel au bénéfice d'un contrat permanent ou de durée déterminée lorsque l'Union met fin à leur nomination avant la fin de leur contrat.

Depuis le 1^{er} janvier 2011, l'Union comptabilise les engagements au titre des prestations au personnel dans ses états financiers comme suit (en francs suisses):

	31 décembre 2020	31 décembre 2019
<i>Passifs courants</i>		
Congé annuel	3 037 320	2 206 345
Heures supplémentaires	104 140	86 981
Sous-total des passifs courants	3 141 460	2 293 326
<i>Passifs non courants</i>		
Rapatriement – Déménagement et voyages	972 168	894 612
Prime de rapatriement	1 608 754	1 572 956
Assurance maladie après la cessation de service	52 601 612	50 935 280
Indemnités en cas de décès	80 885	82 138
<i>Sous-total</i>	<i>55 263 419</i>	<i>53 484 986</i>
Caisse de prévoyance et fonds de pension	223 415 882	223 437 567
Indemnité complémentaire pour les fonctionnaires élus	1 042 542	1 127 618
Indemnité de vie chère	502 689	770 088
Assurance du conjoint survivant	-	-
<i>Sous-total de la Caisse de prévoyance</i>	<i>224 961 113</i>	<i>225 335 273</i>
Sous-total des passifs non courants	280 224 532	278 820 259
Total des prestations au personnel	283 365 992	281 113 585

Régimes à prestations définies: l'Union a mis en place deux régimes à prestations définies concernant les pensions de retraite et l'assurance maladie après la cessation de service, comme indiqué ci-après.

Caisse de prévoyance

La Caisse de prévoyance de l'UPU fournit des prestations en matière de retraite, de décès et d'invalidité pour le personnel du Bureau international de l'UPU et des services de traduction (qui sont employés aux mêmes conditions que les autres membres du personnel du Bureau international). La Caisse de prévoyance est organisée comme une fondation au sens des articles 80 et suivants du Code civil suisse et elle est supervisée par l'autorité bernoise de surveillance des institutions de prévoyance et des fondations. Elle est soumise à la vérification du Vérificateur extérieur, désigné par la Confédération suisse. Les frais d'administration de la Caisse de prévoyance encourus par le Secrétariat du Bureau international sont à la charge de l'Union. Les coûts liés à la rémunération de l'actuaire et à l'investissement des fonds relatifs à la Caisse de prévoyance sont à la charge de celle-ci.

Elle comprend un fonds de prévoyance et un fonds de pension administrés séparément par un Conseil de gestion, lequel est composé du Président du CA, du Directeur général du Bureau international et d'un membre du personnel désigné par les participants actifs. Le fonds de pension est un fonds fermé dont les prestations sont réservées aux personnes qui étaient membres de la Caisse de prévoyance au 31 décembre 1963. Tous les autres membres du personnel et retraités sont couverts par le fonds de prévoyance.

Les membres du personnel et l'UPU fournissent des contributions. Les cotisations des membres du personnel dépendent de la période d'affiliation. La cotisation de l'UPU est égale au double de celle du participant. L'UPU est responsable de tout passif non financé.

Assurance maladie après la cessation de service

L'Union a l'obligation contractuelle de fournir aux membres du personnel des prestations médicales après la cessation de service, sous la forme de primes d'assurance pour l'assurance maladie et accident. La valeur actuelle des obligations relatives aux prestations définies pour cette assurance est calculée selon la méthode du coût unitaire projeté et par soustraction des futures sorties de trésorerie estimées en appliquant un taux d'actualisation fondé à la fois sur des obligations de sociétés de premier ordre libellées en francs suisses et sur des obligations d'État suisses. Le plan n'est pas financé et ne comprend aucun actif détenu par un fonds pour les prestations à long terme au personnel.

Les membres du personnel retraités et leurs conjoints, enfants à charge et survivants, ont droit à l'assurance maladie après la cessation de service. Conformément aux Statut et Règlement du personnel de l'Union, 50% de la prime d'assurance maladie mensuelle, y compris pour les conjoints et les enfants à charge, sont payés par l'Union.

- Des évaluations actuarielles sont réalisées tous les ans pour la Caisse de prévoyance et l'assurance après la cessation de service, selon la méthode du coût unitaire projeté.
- Le taux d'escompte (taux d'actualisation) utilisé se monte à 0,15% et se base sur la recommandation émise par la Chambre suisse des experts en caisses de pension sur la durée du portefeuille. Un taux de 0,15% paraît approprié au vu de la fourchette recommandée pour une durée située entre quinze et vingt ans.
- Le taux de rendement escompté sur les actifs se monte à 0,15%, en conformité avec la norme IPSAS 39. À ce sujet, nous rappelons que la norme IPSAS 39 n'autorise plus de différentiel entre le rendement attendu et le taux d'escompte pour la détermination de la charge de prévoyance. Cela explique pourquoi nous posons désormais en équivalence le rendement attendu avec le taux d'escompte proposé.
- Les actifs du régime étaient investis dans les classes ci-après au 31 décembre 2020:
 - Liquidités: 2,43%.
 - Obligations en francs suisses: 16,22%.
 - Obligations en monnaies étrangères: 10,32%.
 - Actions en francs suisses: 23,53%.
 - Actions en monnaies étrangères: 23,78%.
 - Immobilier: 23,06%.
 - Prêts: 0,65%.
- Le montant des contributions de l'employeur s'est monté à 17 400 000 CHF en 2020. Ce montant inclut un paiement de 3 723 500 CHF des garanties de l'Union et le premier versement de USPS, d'un montant de 6 410 270 CHF (cf. note 4). Le montant des cotisations prévu pour 2021 devrait se situer à 15 500 000 CHF et inclut le montant des garanties de 3 723 500 CHF et un montant additionnel d'USPS qui reste à finaliser.

- Le total des engagements pour les prestations couvertes par les deux régimes, à l'exclusion des engagements concernant les services de traduction, est indiqué ci-après:

	31 décembre 2020 <i>Caisse de prévoyance</i>	31 décembre 2020 <i>Assurance maladie après la cessation de service</i>
Taux d'actualisation	0,15%	0,15%
Rendement escompté des actifs du régime	0,15%	–
Futures augmentations de traitement	2,00%	–
Futures augmentations des pensions	–	–
Inflation des coûts médicaux	–	3,45%
Probabilité de sortie	LPP 2020	LPP 2020
Tables de mortalité et d'invalidité	VZ 2015	VZ 2015
Duration moyenne de l'obligation de prestation (en années)	18,32	22,58
Valeur actuelle de l'obligation au 1 ^{er} janvier 2020	476 932 301	50 935 280
Coût des intérêts	1 171 135	126 082
Coût des prestations au titre des services rendus au cours de l'exercice	14 978 181	2 438 984
Prestations fournies (net des rachats)	–10 223 063	–1 028 419
(Gain) perte actuariel sur l'obligation	4 790 272	129 685
Valeur de l'obligation au 31 décembre 2020	487 648 826	52 601 612
Juste valeur des actifs du régime au 1 ^{er} janvier 2020	251 597 028	–
Rendement escompté des actifs du régime	621 766	–
Contributions de l'employeur	16 715 245	–
Contributions des employés	3 264 739	–
Prestations versées	–13 487 802	–
Gain (perte) actuariel sur les actifs du régime	3 976 737	–
Juste valeur des actifs du régime au 31 décembre 2020	262 687 713	–
<i>Montants comptabilisés dans l'état de la situation financière</i>		
Valeur actuelle des obligations au 31 décembre 2020	487 648 826	52 601 612
Juste valeur des actifs du régime au 31 décembre 2020	–262 687 713	–
Passif comptabilisé dans l'état de la situation financière	224 961 113	52 601 612
<i>Montants comptabilisés dans l'état de la performance financière</i>		
Coût des intérêts	1 171 135	126 082
Coût des prestations au titre des services rendus au cours de l'exercice	14 978 181	2 438 984
Rendement escompté des actifs du régime	–621 766	–
Montant comptabilisé dans l'état de la performance financière	15 527 550	2 565 066

	31 décembre 2020 Caisse de prévoyance	31 décembre 2020 Assurance maladie après la cessation de service
<i>Montants comptabilisés dans les actifs nets</i>		
Gain (perte) actuariel dû aux changements d'hypothèses démographiques	6 767 563	686 113
Gain (perte) actuariel dû aux changements d'hypothèses financières	-8 539 474	494 086
Gain (perte) actuariel dû à l'expérience	-3 018 361	-1 309 884
Gain (perte) actuariel sur les actifs du régime	3 976 737	-
Montant reconnu dans les actifs nets	-813 535	-129 685

	31 décembre 2019 Caisse de prévoyance	31 décembre 2019 Assurance maladie après la cessation de service
Taux d'actualisation	0,25%	0,25%
Rendement escompté des actifs du régime	0,25%	-
Futures augmentations de traitement	2,00%	-
Futures augmentations des pensions	-	-
Inflation des coûts médicaux	-	3,60%
Probabilité de sortie	LPP 2015	LPP 2015
Tables de mortalité et d'invalidité	VZ 2015	VZ 2015
Duration moyenne de l'obligation de prestation (en années)	18,46	22,88
Valeur actuelle de l'obligation au 1 ^{er} janvier 2019	420 478 046	35 386 434
Coût des intérêts	3 507 603	297 040
Coût des prestations au titre des services rendus au cours de l'exercice	12 470 760	1 528 749
Prestations fournies (net des rachats)	-10 657 452	-997 496
(Gain) perte actuariel sur l'obligation	51 133 344	14 720 553
Valeur de l'obligation au 31 décembre 2019	476 932 301	50 935 280
Juste valeur des actifs du régime au 1 ^{er} janvier 2019	215 780 032	-
Rendement escompté des actifs du régime	1 815 268	-
Contributions de l'employeur	10 648 811	-
Contributions des employés	3 224 673	-
Prestations versées	-13 882 125	-
Gain (perte) actuariel sur les actifs du régime	34 010 369	-
Juste valeur des actifs du régime au 31 décembre 2019	251 597 028	-
<i>Montants comptabilisés dans l'état de la situation financière</i>		
Valeur actuelle des obligations au 31 décembre 2019	476 932 301	50 935 280
Juste valeur des actifs du régime au 31 décembre 2019	251 597 028	-
Passif comptabilisé dans l'état de la situation financière	225 335 273	50 935 280

	31 décembre 2019 <i>Caisse de prévoyance</i>	31 décembre 2019 <i>Assurance maladie après la cessation de service</i>
<i>Montants comptabilisés dans l'état de la performance financière</i>		
Coût des intérêts	3 507 603	297 040
Coût des prestations au titre des services rendus au cours de l'exercice	12 470 760	1 528 749
Rendement escompté des actifs du régime	-1 815 268	-
Montant comptabilisé dans l'état de la performance financière	14 163 095	1 825 789
<i>Montants comptabilisés dans les actifs nets</i>		
Gain (perte) actuariel dû aux changements d'hypothèses financières	-48 505 134	-9 244 918
Gain (perte) actuariel dû à l'expérience	-2 628 210	-5 475 635
Gain (perte) actuariel sur les actifs du régime	34 010 369	-
Montant reconnu dans les actifs nets	-17 122 975	-14 720 553

Conformément au § 147, lettre a), de la norme IPSAS 39, nous avons mesuré la sensibilité de la valeur actuelle de l'obligation ainsi que de la charge de prévoyance à divers paramètres sélectionnés ayant une influence notable. Dans le cas d'espèce, nous avons choisi de quantifier l'impact d'une variation des éléments suivants:

- Taux d'actualisation.
- Augmentation future des salaires (plan de pensions uniquement).
- Indexation des pensions (plan de pensions uniquement).
- Longévité.
- Augmentation des primes d'assurance maladie (participation aux primes d'assurance maladie uniquement).

Les sensibilités de l'obligation de prestations et de la charge de prévoyance du plan de pensions sont les suivantes:

<i>Sensibilité de l'obligation de prestations de la Caisse de prévoyance pour 2020</i>						
<i>Paramètre</i>	<i>Valeur de base</i>	<i>Variation</i>	<i>Valeur actualisée de l'obligation au 31 décembre 2020</i>	<i>Impact (en %)</i>	<i>Coûts des services attendus pour 2021</i>	<i>Impact (en %)</i>
Variante de base	-	-	487 648 826		17 461 269	
Taux d'escompte	+0,15%	-0,50%	534 219 343	+9,55%	19 808 262	+13,44%
		+0,50%	447 243 895	-8,29%	15 480 706	-11,34%
Taux de croissance des salaires	+2,00%	-0,50%	477 892 327	-2,00%	16 611 321	-4,87%
		+0,50%	498 284 458	+2,18%	18 387 048	+5,30%
Adaptation des pensions	0,00%	+0,50%	521 236 107	+6,89%	18 707 144	+7,14%
Longévité	VZ2015 Gen	+ un an d'espérance de vie	503 500 837	+3,25%	17 914 503	+2,60%

<i>Sensibilité de l'obligation de prestations de la Caisse de prévoyance pour 2019</i>						
<i>Paramètre</i>	<i>Valeur de base</i>	<i>Variation</i>	<i>Valeur actualisée de l'obligation au 31 décembre 2019</i>	<i>Impact (en %)</i>	<i>Coûts des services attendus pour 2020</i>	<i>Impact (en %)</i>
Variante de base	–	–	476 932 302		18 242 920	
Taux d'escompte	0,25%	–0,50%	523 006 290	+9,66%	20 753 128	+13,76%
		+0,50%	436 984 693	–8,38%	16 129 925	–11,58%
Taux de croissance des salaires	2,00%	–0,50%	467 363 406	–2,01%	17 351 012	–4,89%
		+0,50%	487 366 855	+2,19%	19 242 382	+5,48%
Adaptation des pensions	0,00%	+0,50%	509 932 589	+6,92%	19 558 978	+7,21%
Longévité	VZ2015 Gen	+ un an d'espérance de vie	492 483 574	+3,26%	18 722 759	+2,63%

Nous pouvons remarquer une forte sensibilité au taux d'escompte ainsi qu'à l'hypothèse d'adaptation des pensions.

Les sensibilités de l'obligation pour la participation à la prime d'assurance maladie sont les suivantes:

<i>Sensibilité de l'obligation de prestations pour la participation à la prime d'assurance maladie en 2020</i>						
<i>Paramètre</i>	<i>Valeur de base</i>	<i>Variation</i>	<i>Valeur actualisée de l'obligation au 31 décembre 2020</i>	<i>Impact (en %)</i>	<i>Coûts des services attendus pour 2021</i>	<i>Impact (en %)</i>
Variante de base	–	–	52 601 612		2 263 485	
Taux d'escompte	+0,15%	–0,50%	58 904 665	+11,98%	2 657 453	+17,41%
		+0,50%	47 233 506	–10,21%	1 938 220	–14,37%
Inflation future des frais médicaux	+3,45%	–1,00%	43 012 882	–18,23%	1 686 657	–25,48%
		+1,00%	65 406 646	+24,34	3 080 742	+36,11%
Longévité	VZ2015 Gen	+ un an d'espérance de vie	55 394 092	+5,31%	2 375 719	+4,96%

<i>Sensibilité de l'obligation de prestations pour la participation à la prime d'assurance maladie en 2019</i>						
<i>Paramètre</i>	<i>Valeur de base</i>	<i>Variation</i>	<i>Valeur actualisée de l'obligation au 31 décembre 2019</i>	<i>Impact en %</i>	<i>Coûts des services attendus pour 2020</i>	<i>Impact (en %)</i>
Variante de base	–	–	50 935 280	–	2 438 984	–
Taux d'escompte	0,25%	–0,50%	57 153 123	+12,21%	2 867 945	+17,59%
		+0,50%	45 652 095	–10,37%	2 085 704	–14,48%
Inflation future des frais médicaux	3,60%	–1,00%	41 507 784	–18,51%	1 813 277	–25,65%
		+1,00%	63 580 352	+24,83%	3 329 639	+36,52%
Longévité	VZ2015 Gen	+ un an d'espérance de vie	53 642 341	+5,31%	2 560 942	+5,00%

Nous pouvons remarquer qu'une variation d'un point de l'hypothèse d'inflation des frais médicaux impacte d'environ 20% la valeur actuelle de l'obligation en lien avec la participation à la prime d'assurance maladie.

Avec l'adoption de la norme IPSAS 39 en 2018, l'Union reconnaît les gains et pertes actuariels liés à la Caisse de prévoyance et à l'assurance maladie après le service directement dans un élément séparé de son actif net. Le montant cumulé au 31 décembre 2020 se monte à 143 588 438 CHF (144 531 458 CHF au 31 décembre 2019).

(Gains) pertes actuariels reconnus dans les actifs nets

<i>Assurance maladie après la cessation de service</i>	2020	2019
(Gains) pertes actuariels		
– dû aux changements d'hypothèses financières	494 086	9 244 918
– dû aux changements d'hypothèses démographiques	686 113	–
– dû à l'expérience	-1 309 884	5 475 635
Montant reconnu dans les actifs nets	-129 685	14 720 553
Montant cumulé, (gains) pertes actuarielles, reconnu dans les actifs nets	2 965 787	3 095 472

<i>Caisse de prévoyance</i>	2020	2019
(Gains) pertes actuariels		
– dû aux changements d'hypothèses financières	-8 539 474	48 505 134
– dû aux changements d'hypothèses démographiques	6 767 563	–
– dû à l'expérience	-3 018 361	2 628 210
(Gain) perte sur la fortune du plan	3 976 737	-34 010 369
Montant reconnu dans les actifs nets	-813 535	17 122 275
Montant cumulé, (gains) pertes actuariels, reconnus dans les actifs nets	140 622 451	141 435 986
Montant total cumulé (assurance maladie et caisse de prévoyance) reconnu dans les actifs nets	143 588 238	144 531 458

L'organisation a l'obligation contractuelle de fournir un certain nombre de prestations après la cessation de service, y compris:

- une prime de rapatriement, les frais de voyage de rapatriement et les frais de transport des effets personnels des membres du personnel recruté sur le plan international au moment de la cessation de service;
- les prestations en cas de décès prévoyant des indemnités supplémentaires pour les membres du personnel;
- les prestations de retraite supplémentaires pour les fonctionnaires élus (pension de retraite minimale garantie pour le Directeur général et le Vice-Directeur général);
- une indemnité de vie chère.

La valeur estimée de ces obligations à la date d'établissement des états financiers, sur la base de l'évaluation actuarielle réalisée par un actuaire indépendant, est indiquée ci-après (en francs suisses):

	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Rapatriement – Déménagement et voyages	972 168	894 612
Prime de rapatriement	1 608 754	1 572 956
Prestations en cas de décès	80 885	82 138
Indemnités complémentaires pour les fonctionnaires élus	1 042 542	1 127 618
Indemnité de vie chère	502 689	770 088
Total des prestations après la cessation de service	4 207 038	4 447 412

L'organisation a également des passifs comptabilisés pour les prestations à court terme ci-après, dont la valeur est établie sur la base du montant dû à chaque membre du personnel à la date d'établissement des états financiers:

- Congé annuel: les membres du personnel ont droit à trente jours de congé annuel et peuvent cumuler jusqu'à soixante jours de congé, sur lesquels trente sont payables au moment de la cessation de service.
- Heures supplémentaires: les membres du personnel ont droit à une compensation en espèces pour les heures supplémentaires accumulées au terme d'un délai prévu dans les Statuts et Règlements du personnel.

	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Congé annuel	3 037 320	2 206 345
Heures supplémentaires	104 140	86 981
Total des prestations après la cessation de service	3 141 460	2 293 326

Note 13 – Recettes différées et encaissements par anticipation (en francs suisses)

	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Avoirs à disposition	5 364 279	5 202 034
Avoirs à disposition et garanties SPP*Clearing	7 043 075	394 642
Avoirs à disposition UPU*Clearing	2 964 157	2 550 722
Contributions facturées d'avance UPU*Clearing	238 449	251 833
CRI vendus	1 665 773	1 693 117
Avoirs à disposition FAQs	69 070 471	74 179 873
Sous-total des encaissements par anticipation	86 346 204	84 272 221
Contributions statutaires facturées en avance	37 946 200	37 935 800
Contribution d'USPS 2021–2024 – Caisse de prévoyance et sécurité postale	32 000 000	
Plans intégraux pluriannuels financés par les pays	13 839	64 602
Recettes différées de la Coopérative télématique pour projets spéciaux	93 377	169 021
Contributions volontaires facturées en avance (fonds volontaires)	446 500	412 500
Fonds volontaire (soumis à conditions)	8 705 523	6 065 121
Fonds en dépôt	102 319	126 335
Projets du FAQs en cours	25 776 123	33 888 377
Sous-total des recettes différées	105 083 881	78 661 756
Total des recettes différées et des encaissements par anticipation	191 430 085	162 933 977

L'Union perçoit les contributions statutaires correspondant à des exercices futurs comptabilisées au début de l'exercice couvert par l'évaluation. En outre, les contributions volontaires en faveur du développement soumises à conditions (opérations sans contrepartie) sont comptabilisées comme produits lorsque les services couverts par la contribution volontaire sont rendus. Tous les montants indiqués représentent la juste valeur.

La contribution d'USPS est présentée comme produit différé et doit être reçue sur les quatre prochaines années.

L'UPU reçoit des contributions volontaires soumises à certaines conditions. Les fonds reçus de tierces parties sont utilisés pour appuyer la mise en œuvre de divers projets. Ces fonds sont comptabilisés en tant que produits lorsque les dépenses sont encourues. À la fin de l'exercice, les fonds inutilisés sont comptabilisés dans les recettes différées en tant que fonds volontaires soumis à conditions.

Les CRI sont vendus aux bureaux de poste en vue de leur revente aux particuliers. Les bureaux de poste peuvent renvoyer les coupons inutilisés à l'UPU.

Les avoirs à disposition dans le cadre du système SPP*Clearing ont fortement augmenté, car des pays ont mis des sommes plus conséquentes afin de prévenir tout retard de paiements qui pourrait péjorer la bonne marche du système.

Les créiteurs UPU*Clearing (avoirs à disposition et transitoires) représentent le total des avoirs à disposition de certains pays qui ont mis en dépôt une somme d'argent en garantie du paiement et des passifs transitoires de l'année.

Le FAQS détient des fonds pour le compte des Pays-membres en vue de leur utilisation aux fins de l'amélioration de la qualité de leurs services postaux. L'utilisation de ces fonds dépend des divers projets approuvés par le Conseil fiduciaire du FAQS. Les Pays-membres peuvent recevoir des avances pouvant couvrir jusqu'à 80% des coûts des projets approuvés, le solde étant versé lors de l'approbation du rapport de projet final par le Conseil fiduciaire. La situation concernant les fonds détenus pour le compte de Pays-membres créiteurs à la date d'établissement des états financiers est indiquée ci-après (en francs suisses):

<i>Avoirs du FAQS détenus pour les projets en cours</i>	<i>31 décembre 2020</i>	<i>31 décembre 2019</i>
Capitaux, projets en cours	54 101 617	58 659 195
Avances de fonds pour les projets	-28 325 494	-24 770 817
Projets du FAQS en cours	25 776 123	33 888 378

Note 14 – Emprunts

L'Union a emprunté des fonds à la Confédération suisse pour la construction du bâtiment de son siège, à Berne, durant la période 1968–1970. Le prêt était à l'origine soumis à intérêts, mais, en 1996, le Département fédéral des affaires étrangères a accepté de renoncer à tout nouveau versement d'intérêts. Le prêt a été totalement remboursé en 2020.

	<i>31 décembre 2020</i>	<i>31 décembre 2019</i>
Passifs courants	–	375 760
Passifs exigibles à deux–cinq ans	–	–
Passifs exigibles à plus de cinq ans	–	–
Total des emprunts évalués à leur valeur nominale	–	375 760
Moins l'actualisation du montant dû après douze mois	–	–
Valeur nette dans l'état de la situation financière	–	375 760

Note 15 – Provisions

L'Union a constitué les provisions ci-après au titre de ses engagements non réglés (en francs suisses):

Provision pour actions en justice au 1 ^{er} janvier 2019	452 000
Augmentation	–
Diminution	–200 000
Utilisation	–102 000
Provision pour actions en justice au 31 décembre 2019	150 000
Augmentation	75 000
Diminution	–150 000
Utilisation	–
Provision pour actions en justice au 31 décembre 2020	75 000

L'Union peut être partie à des procédures judiciaires dans le cadre de ses activités courantes. Les événements survenus avant le 31 décembre 2020 ont créé certaines obligations juridiques à la date d'établissement des états financiers. Comme il est probable que ces obligations doivent faire l'objet d'un règlement ultérieur et que les montants des règlements peuvent être estimés de manière fiable, une provision pour frais de procédure a été constituée. En 2020, deux cas ont été jugés sans incidence financière pour l'UPU et deux nouveaux ont été ouverts. Sur la base des informations disponibles, le montant de la provision a donc été revu et se monte à 75 000 CHF.

Note 16 – Fonds en dépôt pour les services de traduction

Les comptes courants avec les services de traduction ne sont pas considérés comme des instruments financiers car ils ne généreront aucune entrée ni sortie de fonds.

L'Union a des relations avec trois groupes linguistiques (arabe, anglais et portugais) fournissant des services de traduction aux Pays-membres de l'UPU appartenant à chaque groupe. Chaque groupe possède un comité de gestion élu par ses membres, adopte son propre règlement, approuve son propre budget, nomme les membres de son propre personnel et établit ses propres règles internes. Chaque groupe est responsable du financement de ses activités sur la base des contributions annuelles versées par les membres. Les fonds de chaque groupe linguistique appartiennent aux membres du groupe.

L'Union fournit des services de comptabilité pour chaque groupe, y compris pour l'encaissement des recettes, le règlement des dépenses et l'établissement des rapports comptables. Les finances de chaque groupe sont vérifiées par le Vérificateur extérieur de l'Union. L'Union fournit des services d'appui administratif au personnel de chaque groupe linguistique à titre gracieux. Les membres du personnel de chaque groupe linguistique participent à la Caisse de prévoyance et bénéficient de toutes les autres prestations au personnel accordées par l'Union convenues par le comité de gestion du groupe. Chaque groupe linguistique est seul responsable des obligations résultant de la participation de son personnel aux régimes de prestations de l'Union.

Les fonds détenus pour le compte de chaque groupe linguistique, qui représentent l'excédent des recettes sur les dépenses, sont comptabilisés en tant que passifs de l'Union. Les montants détenus sont calculés selon la méthode de la comptabilité de caisse et ne comprennent ni les actifs (comptes débiteurs) ni les passifs (prestations à long terme aux employés). Ci-dessous figure le montant pour chaque groupe linguistique (en francs suisses):

	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Arabe (STAR)	4 322 039	4 750 019
Anglais (STAN)	2 316 690	2 162 417
Portugais (STPO)	522 786	578 054
Total	7 161 514	7 490 490

Les recettes, dépenses, actifs, passifs et actifs nets des services de traduction ne sont pas consolidés dans les comptes de l'Union. Chaque service de traduction établit ses propres états financiers.

Note 17 – Soldes des fonds et réserves

Le solde des fonds représente le résultat net cumulé des opérations en 2020 et durant les exercices antérieurs pour l'Union, y compris UPU*Clearing, le fonds volontaire et les CRI, et chacune des entités contrôlées – Coopérative EMS, Coopérative télématique et FAQs.

L'Union a aussi certaines réserves constituées en vertu de son Règlement financier. Le fonds social a pour but de fournir une assistance aux membres du personnel et aux personnes à leur charge, et le fonds des activités spéciales est utilisé pour financer des activités spéciales.

Le total des réserves et des soldes des fonds en francs suisses à la date d'établissement des états financiers comprend les éléments ci-après:

<i>Excédent cumulé (déficit)</i>	<i>31 décembre 2020 Solde de clôture</i>	<i>31 décembre 2019 Solde de clôture</i>
Union	-221 018 231	-221 517 207
Fonds volontaire (non soumis à conditions)	22 239	126 520
Sous-total des fonds de l'Union	-220 995 992	-221 390 687
UPU*Clearing	-675 355	-512 504
CRI	-1 996 020	-1 522 805
Fonds spécial – Coopération technique	792 181	702 252
Réserve article 17	1 800 586	1 079 671
Fonds volontaire	2 870 558	3 403 867
Sous-total des autres fonds	2 791 950	3 150 481
EMS	-3 650 713	-3 641 462
Coopérative télématique	-21 179 698	-18 593 149
FAQS	3 158 423	1 425 139
Sous-total des entités contrôlées	-21 671 988	-20 809 472
Total de l'excédent cumulé (déficit)	-239 876 030	-239 049 678
Fonds social	2 756 011	3 000 584
Réserve pour bâtiment	500 000	500 000
Fonds des activités spéciales	521 951	521 951
Total des réserves	3 777 962	4 022 535
Total des actifs nets	-236 098 068	-235 027 143

Le capital de l'Union se compose de l'excédent cumulé et des réserves qui font partie de ses actifs nets. Le capital est géré conformément aux dispositions du Règlement financier de l'Union.

Note 18 – Transactions avec une partie liée

L'Union est régie par le Congrès, composé de représentants de tous les Pays-membres, ainsi que par le CA et le CEP, composés de représentants des Pays-membres élus par le Congrès. Les représentants ne reçoivent aucune rémunération de la part de l'Union.

L'Union est dirigée par deux fonctionnaires élus – le Directeur général et le Vice-Directeur général – ainsi que par de hauts fonctionnaires (Directeurs) nommés par le Directeur général. Les Directeurs sont considérés comme faisant partie des principaux dirigeants et sont tous rémunérés par l'Union. La rémunération globale versée aux principaux dirigeants comprend les traitements, les indemnités, les frais des voyages officiels, les contributions à la Caisse de prévoyance, l'assurance maladie et accident, les allocations pour frais d'études, le congé dans les foyers et les autres prestations versées conformément aux dispositions des Statuts et Règlements du personnel, applicables à l'ensemble du personnel. En outre, le Directeur général et le Vice-Directeur général perçoivent des indemnités de représentation.

Tous les principaux dirigeants sont affiliés à la Caisse de prévoyance, à laquelle contribuent le personnel et l'Union, et peuvent également participer à la caisse maladie du personnel (y compris l'assurance maladie après la cessation de service) s'ils remplissent les conditions requises.

L'Union ne détient aucune participation dans des associations ou des coentreprises. L'Union contrôle plusieurs entités, et ses relations avec chacune d'entre elles sont expliquées dans la note 1. L'Union est aussi l'organe de tutelle de la Caisse de prévoyance, et ses relations avec cette dernière sont expliquées dans la note 12.

La rémunération globale des principaux dirigeants est indiquée ci-après (en francs suisses):

2020	Nombre de personnes (EPT)	Traitements	Autres allocations	Pension et caisse maladie	Indemnités de recrutement	Indemnités de cessation de service	Total
Fonctionnaires élus	2	582 136	86 462	157 488	–	–	826 086
Directeurs	8	1 545 814	162 111	489 292	–	–	2 197 217
Total	10	2 127 950	248 574	646 780	–	–	3 023 303

2019	Nombre de personnes (EPT)	Traitements	Autres allocations	Pension et caisse maladie	Indemnités de recrutement	Indemnités de cessation de service	Total
Fonctionnaires élus	2,0	603 529	122 510	157 584	–	–	883 623
Directeurs	7,9	1 549 381	136 174	464 804	–573	99 447	2 249 233
Total	9,9	2 152 910	258 684	622 388	–573	99 447	3 132 857

Les principaux dirigeants et les membres de leur famille proche n'ont bénéficié d'aucun prêt de la part de l'Union durant les périodes sous revue. Les principaux dirigeants et les membres de leur famille proche n'ont reçu aucune autre rémunération ou indemnité.

Note 19 – Rapprochement entre l'état comparatif du budget et des montants réels (état V) et l'état de la performance financière (état II)

Le budget et l'état comparatif du budget et des montants réels (état V) de l'UPU sont établis sur la base d'une comptabilité d'exercice modifiée, alors que l'état de la situation financière, l'état de la performance financière, l'état des variations des actifs nets et l'état des flux de trésorerie sont établis sur la base d'une comptabilité d'exercice intégrale.

Comme l'exige la norme IPSAS 24, lorsque les états financiers et le budget ne sont pas établis sur une base comparable, les montants réels présentés par rapport au budget doivent être rapprochés des montants de l'excédent (déficit) réel présentés dans l'état de performance financière (état financier II) en identifiant séparément toutes les différences relatives à la méthode, au calendrier et à l'entité. Le budget de l'UPU est adopté chaque année par le CA; il n'y a donc aucune différence de calendrier à signaler.

Les différences en matière de base comptable comprennent des éléments non inclus dans le budget. Il s'agit des coûts financiers et de la variation des engagements vis-à-vis du personnel.

Les coûts financiers englobent les éléments suivants:

- Pertes de change.
- Frais bancaires.
- Intérêts.
- Variations des provisions financières.

Les différences relatives à l'entité représentent les dépenses de projet du FAQS qui ne sont pas comprises dans le budget approuvé par le CA.

2020	Exploitation	Investissement	Financement	Total (en CHF)
Total des dépenses nettes sur une base comparable à celle du budget ajusté	-55 000 569	–	0	-55 000 569
Coûts financiers non inclus dans le budget	-1 734 151	–	-3 685 043	-5 419 194
Ajustement des engagements vis-à-vis du personnel à long terme	-13 342 249	–		-13 342 249
Total des différences en matière de base	-15 076 400	–	-3 685 043	-18 761 443
Dépenses de projet du FAQS	-10 650 716	–		-10 650 716
Total des différences en matière d'entité	-10 650 716	–	0	-10 650 716
Dépenses réelles dans l'état de la performance financière	-80 727 686	–	-3 685 043	-84 412 728
Total des recettes dans l'état de la performance financière	82 748 066	–		82 748 066
Résultat net effectif dans l'état de la performance financière	2 020 380	–	-3 685 043	-1 664 662

2019	Exploitation	Investissement	Financement	Total (en CHF)
Total des dépenses nettes sur une base comparable à celle du budget ajusté	-59 441 258	–	–	-59 441 258
Coûts financiers non inclus dans le budget	-1 036 352	–	-1 360 799	-2 397 150
Ajustement des engagements vis-à-vis du personnel à long terme	-8 605 336	–	–	-8 605 336
Total des différences en matière de base	-9 641 688	–	-1 360 799	-11 002 487
Dépenses de projet du FAQS	-9 138 101	–	–	-9 138 101
Total des différences en matière d'entité	-9 138 101	–	–	-9 138 101
Dépenses réelles dans l'état de la performance financière	-78 221 047	–	-1 360 799	-79 581 846
Total des recettes dans l'état de la performance financière	74 586 151	–	–	74 586 151
Résultat net effectif dans l'état de la performance financière	-3 634 896	–	-1 360 799	-4 995 694

Note 20 – Recettes

Les contributions statutaires comprennent les contributions versées par les Pays-membres de l'Union pour le financement du budget de l'Union durant l'exercice en cours, y compris les frais relatifs aux services de traduction vers le français.

<i>Contributions statutaires des Pays-membres (en CHF)</i>	2020	2019
Parts contributives aux dépenses de l'Union	37 779 800	36 126 580
Parts contributives aux frais de traduction française	156 000	156 000
Contributions au Comité consultatif	42 000	45 000
Total	37 977 800	36 327 580

Les autres contributions annuelles comprennent les montants versés chaque année par les membres de la Coopérative télématique, de la Coopérative EMS et d'UPU*Clearing.

<i>Autres contributions annuelles</i>	2020	2019
Parts contributives au CTP	1 095 000	1 057 500
Parts contributives à l'EMS	3 386 863	3 319 041
Parts contributives à UPU*Clearing	252 958	256 493
Total	4 734 821	4 633 034

Les contributions volontaires comprennent les contributions de donateurs au fonds volontaire, les contributions pour le financement de projets de coopération technique ainsi que les contributions pour les projets intégrés pluriannuels, les coordonnateurs régionaux de projet et les programmes du fonds spécial. La contribution d'USPS pour 2020 s'est élevée à 8 millions de CHF: 6 410 270 CHF en faveur de la Caisse de prévoyance et 1 589 730 CHF à un fonds affecté.

<i>Contributions volontaires (en CHF)</i>	2020	2019
Contributions FAQS	12 743 414	9 401 537
Contributions volontaires non affectées	144 234	171 444
Contributions affectées	4 040 660	3 772 619
Contribution d'USPS en faveur de la Caisse de prévoyance	6 410 270	–
Autres contributions financières	22 396	37 316
Total	23 360 974	13 382 916

Les ventes comprennent les recettes concernant les différents produits et services, les CRI, les services fournis par la Coopérative télématique et la location de salles dans le bâtiment du siège.

<i>Ventes (en CHF)</i>	2020	2019
Ventes POST*CODE, WNS, codes à barres	1 225 276	1 374 686
Refacturation des coûts CRI	16 165	109 541
Ventes, missions, maintenance IFS/IPS, etc.	9 608 292	10 923 670
Loyers	472 209	543 908
Autres ventes	48 789	213 462
Total	11 370 731	13 165 267

Les recettes financières comprennent:

- les intérêts sur les dépôts et les comptes, y compris l'ensemble des intérêts sur les placements détenus par l'Union, le fonds volontaire, le FAQS et les autres fonds administrés par l'Union ainsi que sur les placements en obligations détenus par le FAQS;
- les intérêts facturés sur contributions payées en retard;
- les plus-values sur placements, y compris les plus-values réalisées sur la vente ou le rendement à l'échéance d'obligations et les plus-values non réalisées résultant de la réévaluation au prix du marché (à la date d'établissement des états financiers) du placement détenu par le FAQS; les dividendes, y compris les montants perçus au titre des placements en actions détenus par le FAQS.

<i>Recettes financières (en CHF)</i>	2020	2019
Intérêts, trésorerie et équivalents de trésorerie	2 285 678	4 326 295
Intérêts, contributions à recevoir (brut)	448 421	536 638
Plus-value sur placements	2 260	–
Total	2 736 359	4 862 933

Les autres recettes comprennent principalement la refacturation des coûts d'interprétation occasionnés lors des réunions du CA, du CEP et du Congrès.

<i>Autres recettes (en CHF)</i>	2020	2019
Interprétation simultanée	596 940	996 226
Recettes du fonds social	644	–
Recettes diverses	80 067	190 360
Total	677 651	1 186 586

Note 21 – Dépenses

Les dépenses sont présentées sur la base d'une comptabilité d'exercice et comptabilisées lorsque les biens sont reçus et les services rendus. Tous les frais intersectoriels pour les services fournis à ou par des fonds administrés par l'Union ont été éliminés avant consolidation dans l'état de la performance financière.

Les dépenses de personnel comprennent les prestations à court terme au personnel, telles que le traitement de base, l'ajustement de poste, les allocations pour personnes à charge, les contributions au titre des pensions et de l'assurance maladie et autres assurances, le congé annuel et autres droits accordés au personnel ayant un contrat permanent ou de courte durée et aux consultants. Les ajustements liés aux normes IPSAS comprennent les modifications apportées aux provisions pour les obligations concernant les prestations au personnel.

<i>Dépenses de personnel (en CHF)</i>	2020	2019
Traitements et indemnités	27 348 315	27 184 805
Personnel temporaire et heures supplémentaires	694 163	742 221
Charges sociales	3 224 083	3 259 787
Recrutement et indemnités pour cessation de service	33 832	215 977
Assurances et Caisse de prévoyance	21 653 408	17 224 736
Autres dépenses de personnel	232 706	706 220
Total	53 186 507	49 333 746

Les dépenses de voyage comprennent le coût des billets d'avion, les indemnités journalières de subsistance, les faux frais au départ et à l'arrivée et autres frais de voyage pour le personnel voyageant pour les besoins du service, les frais de voyage des délégués participant aux réunions du CEP et du CA ainsi que les frais de voyage des participants, des conférenciers et des boursiers dans le cadre d'activités de formation. En 2020, en raison de la pandémie, ces frais ont été particulièrement bas.

<i>Voyages (en CHF)</i>	2020	2019
Missions	140 122	1 202 611
Délégués et visiteurs	35 802	56 553
Congrès – Conférences stratégiques	14 887	163 568
Total	190 811	1 422 732

Les services contractuels comprennent les services de traduction et d'interprétation ainsi que les autres accords de service conclus avec des personnes autres que les membres du personnel ou des consultants.

<i>Services de consultants et contrats externes (en CHF)</i>	2020	2019
Expédition	533 195	534 107
Services et consultants informatiques	1 900 561	1 214 116
Traduction et interprétation	519 528	329 040
Consultants	1 763 746	2 101 825
Hébergement de serveurs	223 522	239 670
Total	4 940 552	4 418 758

Les dépenses de projet comprennent les montants versés aux pays pour des projets financés par le FAQS, le fonds de coopération technique et les contributions volontaires. Les dépenses de projet comprennent notamment les rémunérations et voyages de consultants, les contrats de prestations de services, les acquisitions d'équipements pour les bénéficiaires de projets (pas l'UPU), les missions d'évaluations et autres frais.

<i>Dépenses de projets (en CHF)</i>	2020	2019
Rémunérations et voyages	1 076 980	2 533 638
Contrats de services	2 392 294	1 628 943
Formation et boursiers	229 346	1 625 075
Équipements et charges projets	10 656 282	9 044 361
Frais divers	238 895	189 936
Total	14 593 797	15 021 953

Les frais généraux de fonctionnement comprennent les postes tels que les services d'entretien, la location d'imprimantes et autre matériel, les frais d'affranchissement et de télécommunication et les frais d'assurance.

<i>Frais généraux de fonctionnement (en CHF)</i>	2020	2019
Services du bâtiment et nettoyage	464 990	458 849
Location de matériel	87 758	119 751
Affranchissement et télécommunications	448 134	518 561
Autres dépenses	111 775	252 939
Total	1 112 657	1 350 100

Les dépenses de matériel et de fournitures comprennent le coût des objets non inventoriés achetés à des fins d'exploitation, mais non utilisés pour la vente ou la libre distribution dans le cadre de la prestation de services.

<i>Matériel et fournitures (en CHF)</i>	<i>2020</i>	<i>2019</i>
Matériel informatique non durable	19 821	86 657
Machines et mobilier non durables	27 142	51 692
Fournitures pour la production des CRI	14 766	42 776
Autre matériel non durable	133 736	166 848
Total	195 465	347 973

Les frais d'entretien et de réparation comprennent les frais relatifs à la réparation du bâtiment du siège, à Berne, dont le montant total est inférieur au seuil de 50 000 CHF fixé pour la comptabilisation des immobilisations, ainsi que les frais de maintenance informatique.

<i>Maintenance et réparations (en CHF)</i>	<i>2020</i>	<i>2019</i>
Sécurité	64 606	79 714
Ascenseurs	78 558	109 319
Chauffage et ventilation	51 869	48 680
Système électrique	36 806	23 235
Matériels divers	84 930	165 255
Matériel informatique	810 068	836 898
Licences informatiques	713 176	411 396
Autres frais	39 320	26 615
Total	1 879 333	1 701 112

Les coûts d'amortissement concernent les bâtiments, le matériel et les immobilisations incorporelles, comme indiqué dans les notes 8 à 10.

<i>Amortissements (en CHF)</i>	<i>2020</i>	<i>2019</i>
Charges d'amortissement sur les terrains et constructions	909 703	1 263 310
Charges d'amortissement nettes sur le matériel	772 275	838 131
Charges d'amortissement sur les immobilisations incorporelles	237 064	177 561
Total des charges d'amortissement selon les notes 8 à 10	1 919 042	2 279 002
Perte sur les actifs cédés	–	4 621
Total des charges d'amortissement dans l'état de la performance financière	1 919 042	2 283 623

Les frais financiers comprennent les frais bancaires, les droits de garde relatifs aux placements, les frais de gestion, les variations des provisions et les pertes sur les placements, y compris la vente et le rendement à l'échéance d'obligations détenues par le FAQS à la date d'établissement des états financiers.

<i>Frais financiers (en CHF)</i>	<i>2020</i>	<i>2019</i>
(Diminution)/augmentation des provisions pour créances douteuses	804 170	703 927
Intérêts	59 321	44 848
Annulation d'intérêts réglementaires	716 103	123 381
Frais bancaires et autres frais financiers	154 557	164 195
Total	1 734 151	1 036 352

Les autres coûts comprennent le coût des services d'interprétation pour les réunions, les subventions et les cadeaux, y compris la subvention versée pour la cafétéria ainsi que la part de l'UPU des frais payés par l'ensemble des institutions spécialisées des Nations Unies et les frais juridiques. L'adaptation de la provision pour litiges explique le montant négatif constaté en 2019 et 2020.

<i>Autres dépenses (en CHF)</i>	<i>2020</i>	<i>2019</i>
Interprétation CEP + CA	603 365	1 019 381
Subventions et cadeaux	272 244	157 059
Institutions spécialisées des Nations Unies et autres dépenses	155 529	236 334
Frais juridiques	-55 766	-108 077
Total	975 372	1 304 697

Note 22 – Gains et pertes de change

L'Union réalise des gains et des pertes de change sur les opérations relatives aux comptes créditeurs et aux comptes débiteurs libellés dans des monnaies autres que le franc suisse, sur la base du taux de change en vigueur à la date de chaque opération. En outre, les gains et les pertes de change liés à la réévaluation des comptes bancaires et autres actifs et passifs monétaires libellés dans des monnaies autres que le franc suisse (au taux de change en vigueur à la date d'établissement des états financiers) sont comptabilisés dans les états financiers. L'effet des gains et des pertes de change est comptabilisé en tant que composante des recettes et des dépenses dans l'état de la performance financière (valeurs ci-après en francs suisses).

<i>Description pour 2019</i>	<i>Réalisé</i>	<i>Non réalisé</i>	<i>Effet net</i>
Gains de change en 2019	941 566	86 269	1 027 836
Pertes de change en 2019	-1 394 570	33 771	-1 360 799
Effet net en 2019	-453 004	120 040	-332 963

<i>Description pour 2020</i>	<i>Réalisé</i>	<i>Non réalisé</i>	<i>Effet net</i>
Gains de change en 2020	729 826	1 159 906	1 889 731
Pertes de change en 2020	-2 423 936	-1 261 107	-3 685 043
Effet net en 2020	-1 694 110	-101 201	-1 795 312

Note 23 – Événements postérieurs à la date d'établissement des états financiers

La date d'établissement des états financiers de l'Union est le 31 décembre 2020 et leur publication a été autorisée le 28 juin 2021. Aucun événement favorable ou défavorable important ayant pu avoir une incidence sur ces états financiers ne s'est produit entre la date de leur présentation et la date à laquelle leur publication a été autorisée.

Note 24 – Risques financiers

La situation financière de l'Union inclut les instruments financiers ci-après au 31 décembre 2020.

	<i>USD en équivalent CHF</i>	<i>EUR en équivalent CHF</i>	<i>CHF</i>	<i>Total en équivalent CHF</i>
Trésorerie et équivalents de trésorerie	30 083 741	11 909 093	18 082 780	60 075 614
Placements courants	45 141 225	–	11 324 500	56 465 725
Comptes débiteurs courants (opérations sans contrepartie directe)	13 346	–	34 985 783	34 999 129

	<i>USD en équivalent CHF</i>	<i>EUR en équivalent CHF</i>	<i>CHF</i>	<i>Total en équivalent CHF</i>
Comptes débiteurs courants (opérations avec contrepartie directe)	12 318 379	4 773 267	2 540 957	19 632 603
Frais d'interprétation à refacturer	–	–	186 814	186 814
Placements non courants	41 868 243	–	–	41 868 243
Comptes débiteurs non courants (opérations sans contrepartie directe)	–	–	24 090 073	24 090 073
Comptes créditeurs et charges à payer	–13 410 790	–4 773 267	–1 530 055	–19 714 112
Risque net	116 014 144	11 909 093	89 680 852	217 604 089

Les frais d'interprétation à refacturer sont compris dans les actifs transitoires, qui sont présentés avec les autres actifs courants.

La situation financière de l'Union inclut les instruments financiers ci-après au 31 décembre 2019.

	<i>USD en équivalent CHF</i>	<i>EUR en équivalent CHF</i>	<i>CHF</i>	<i>Total en équivalent CHF</i>
Trésorerie et équivalents de trésorerie	10 526 781	3 321 998	28 612 897	42 461 675
Placements courants	50 229 628	–	–	50 229 628
Comptes débiteurs courants (opérations sans contrepartie directe)	954 359	–	25 114 027	26 068 385
Comptes débiteurs courants (opérations avec contrepartie directe)	14 784 826	7 041 128	3 430 565	25 256 520
Frais d'interprétation à refacturer	–	–	404 153	404 153
Placements non courants	66 683 128	–	–	66 683 128
Comptes débiteurs non courants (opérations sans contrepartie directe)	–	–	157 256	157 256
Emprunts	–	–	–375 760	–375 760
Comptes créditeurs et charges à payer	–16 150 008	–7 041 128	–1 873 697	–25 064 834
Risque net	127 028 714	3 321 998	55 469 441	185 820 151

L'Union est exposée à certains risques de marché, de crédit et de liquidité, comme indiqué ci-après.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque lié à la fluctuation de la juste valeur ou des futurs flux de trésorerie des instruments financiers du fait de l'évolution des prix du marché. Il comprend le risque de change, le risque de perte sur les taux d'intérêt et autres risques de prix. L'Union est exposée à des risques de change et de taux d'intérêt. Elle perçoit des recettes provenant des redevances et des contributions volontaires et engage des dépenses dans des monnaies autres que sa monnaie de compte (le franc suisse). L'Union est également exposée à un risque de change lié à l'évolution des cours de change. Elle n'a pas recours à des instruments financiers dérivés pour se protéger contre les risques de change.

L'Union est également exposée aux risques de change résultant de l'utilisation du dollar des États-Unis comme monnaie de compte pour le FAQS, le système UPU*Clearing et le service des CRI. Étant donné que les recettes du FAQS et du service des CRI comprennent essentiellement des montants en dollars des États-Unis et celles du système UPU*Clearing des montants en dollars des États-Unis et en euros, et que les avoirs en dollars des États-Unis et en euros ne sont pas convertis dans d'autres monnaies, le risque de change est en réalité limité.

L'exposition de l'Union aux risques de variation des taux de change est également limitée par le fait que son budget de fonctionnement est financé principalement par les contributions des Pays-membres et la vente de biens et de services. Le produit des placements est utilisé pour financer les coûts d'exploitation du FAQS. En cas de baisse ou d'augmentation du revenu des placements, les fonds disponibles pour le financement des projets du FAQS sont ajustés en conséquence. L'Union n'a pas recours à des instruments financiers pour se protéger contre les risques de taux d'intérêt.

L'analyse de sensibilité présentée dans le tableau ci-dessous indique l'effet d'une variation de 5% des taux de change euro et dollar des États-Unis contre le franc suisse ainsi qu'entre l'euro et le dollar des États-Unis.

Au 31 décembre 2020

<i>Monnaies</i>	<i>Variation -5%</i>	<i>Variation +5%</i>
EUR/CHF	-488 121	488 121
USD/CHF	-273 768	273 768
EUR/USD	-107 334	107 334

Au 31 décembre 2019

<i>Monnaies</i>	<i>Variation -5%</i>	<i>Variation +5%</i>
EUR/CHF	-103 562	103 562
USD/CHF	-402 683	402 683
EUR/USD	-62 538	62 538

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'UPU rencontre des difficultés dans l'exécution de ses obligations liées à ses passifs financiers. L'exposition de l'Union au risque de liquidité est limitée, car elle dispose de réserves de trésorerie qui sont reconstituées sur la base des résultats de ses opérations. La politique d'investissement de l'Union a été élaborée de manière à garantir des placements principalement sous forme de dépôts liquides à court terme autres que les fonds détenus pour le FAQS, qui sont investis dans des placements à plus long terme ayant un rendement plus élevé. Les projets financés par des contributions volontaires et les fonds du FAQS sont mis en œuvre lorsque les contributions sont reçues, ce qui réduit au minimum le risque de liquidité.

Au 31 décembre 2020, la trésorerie et équivalents de trésorerie de l'UPU, d'un montant de 60 075 614 CHF, étaient suffisants pour que l'UPU puisse régler ses passifs courants, qui s'élevaient à 30 092 085 CHF à la même date. Les avances et les produits différés n'ont pas été pris en considération, car ils ne feront pas l'objet de sorties de fonds. L'UPU maintient en permanence une liquidité suffisante pour pouvoir régler toutes ses dettes à court terme. L'échéance des engagements financiers est indiquée dans l'état I.

Le fait marquant pouvant influencer sur les liquidités reste bien entendu la pandémie mondiale de COVID-19. En particulier, les mesures prises par les différents gouvernements pour contenir la pandémie, comme l'annulation des réunions et la fermeture des frontières, qui limite fortement les déplacements. Des économies budgétaires restent donc probables en 2021, en particulier sur les frais de voyage.

Par ailleurs, on peut craindre des difficultés financières accrues pour certains Pays-membres de l'UPU, ce qui pourrait occasionner une péjoration de la situation des débiteurs et augmenter la pression sur la trésorerie de l'Union. Une dégradation des habitudes de paiement pour 2021 et 2022 est envisagée. Les simulations sur l'évolution de la trésorerie sur lesquelles la Direction générale du Bureau international s'est basée pour évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation tiennent compte de ces prévisions. Le Bureau international suit donc la situation de près.

Néanmoins, selon la réglementation en vigueur, l'Union donne une garantie de versements appropriés à même de stabiliser le degré de couverture de la Caisse de prévoyance de l'UPU à 85%. Le montant de cette garantie au 31 décembre 2020 s'élève à environ 26,7 millions de CHF (30 millions au 31 décembre 2019). Le règlement de ce montant ne peut pas être honoré sans occasionner de sérieuses difficultés de trésorerie et une source de financement additionnelle est nécessaire dans ce cas précis. Cette problématique a été prise en considération et un plan de financement à long terme a été établi avec un objectif de financement de la Caisse de prévoyance à 100% d'ici à 2045. Cet objectif de financement à long terme dépasse le degré minimal de couverture mentionné ci-dessus. Le plan de financement à long terme sera présenté au prochain Congrès pour approbation formelle. Jusqu'à cette décision, il existe une incertitude significative susceptible de jeter un doute important sur la capacité de l'UPU à poursuivre son exploitation.

Après un examen attentif de la situation et de simulations effectuées sur l'évolution probable de la trésorerie, la Direction générale du Bureau international estime néanmoins que la continuité d'exploitation n'est pas menacée à court terme.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie pour l'un des actifs de l'Union ne s'acquitte pas de ses obligations. Les comptes débiteurs de l'Union proviennent presque exclusivement de ses Pays-membres, représentés par des gouvernements souverains ou des opérateurs désignés. L'Union estime donc que son exposition aux risques de crédit n'est pas significative; cependant, celle-ci pourrait être accrue en raison de la pandémie de COVID-19. Le risque de crédit est réévalué chaque année, et les changements sont pris en considération dans le calcul de la provision pour créances douteuses. La quasi-totalité de la trésorerie et les équivalents de trésorerie sont détenus par des banques ayant reçu la note A ou une note supérieure, sur la base des notations de Fitch et Standard and Poor's. La valeur comptable des comptes débiteurs a été réduite pour faire apparaître les comptes débiteurs pour lesquels le paiement n'est pas anticipé à court terme.

Il est à noter que l'UPU n'a pas de concentration de risques sur des positions ayant un pourcentage significatif sur les catégories des instruments financiers.

Note 25 – Leasings et engagements non comptabilisés

Leasings

L'UPU n'a pas contracté de leasing en 2019 et en 2020.

Locations

Au 31 décembre 2020, l'UPU louait des surfaces de bureau à cinq locataires pour un revenu total de 254 294 CHF (237 494 CHF en 2019). Les contrats ont une durée initiale de cinq ans, puis sont renouvelables d'année en année avec un préavis de douze mois.

<i>Location des locaux (UPU bailleur en CHF)</i>	<i>2019</i>	<i>2018</i>
Moins d'un an	254 294	239 311
De un à cinq ans	57 200	78 000
Plus de cinq ans	–	–
Total	311 494	317 311
Revenus comptabilisés durant l'exercice	254 294	237 494

Autres engagements non comptabilisés

Au 31 décembre 2020, sur la base de contrats existants, l'UPU s'est engagée pour un montant de 14,3 millions de CHF pour l'achat de biens et services. La livraison des produits et services interviendra à partir de 2021, et ceux-ci seront comptabilisés dans les exercices futurs. Le montant estimé de cet engagement au 31 décembre 2019 se montait à 12,9 millions de CHF.

Note 26 – Passifs éventuels

Comme il est mentionné dans la note 16, l'Union a des relations avec trois groupes linguistiques (anglais, arabe et portugais) fournissant des services de traduction aux Pays-membres de l'UPU appartenant à chaque groupe. Ces derniers fonctionnent de manière indépendante sous la responsabilité d'un comité de gestion élu par ses membres. Ces groupes ont également adopté leurs propres règlements et nomment les membres de leur personnel.

De ce fait, les comptes des groupes linguistiques ne sont pas consolidés, et les engagements vis-à-vis du personnel de ces entités sont présentés dans les états financiers de ces dernières. Il est en effet clairement stipulé dans les différents règlements des groupes linguistiques que ces derniers appliquent les mêmes obligations et garanties que celles que l'Union accorde à la Caisse de prévoyance pour son propre personnel et que les conséquences financières éventuelles d'un litige ou d'un recours auprès du Tribunal administratif de l'Organisation internationale du travail (OIT) sont à la charge du groupe linguistique concerné.

Néanmoins, certaines jurisprudences de l'OIT semblent indiquer qu'une obligation potentielle de l'Union à l'égard des collaborateurs des services de traduction ne puisse pas être complètement écartée. Dans un souci de transparence, les engagements nets vis-à-vis de leur personnel pour la Caisse de prévoyance et la caisse maladie des trois services de traduction sont présentés dans le tableau ci-dessous. Ces engagements ont été calculés en utilisant la même méthodologie, présentée à la note 12, que pour les entités consolidées.

	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Anglais (STAN)	7 285 503	7 186 050
Arabe (STAR)	9 079 776	9 238 932
Portugais (STPO)	2 105 083	2 155 699
Total	18 470 362	18 580 681

Note 27 – Information sectorielle

L'information sectorielle présente les fonds et les entités administrés par l'Union en tant que segments de l'Union. Ces fonds et entités ont été créés par le Congrès ou le CA. Des informations détaillées sur les différents segments sont fournies dans les notes 1 et 2.

Les comptes de l'UPU comprennent les actifs, les passifs et les actifs nets de chaque fonds et entité, présentés par segment dans l'état de la situation financière. Tous les actifs et passifs intersectoriels sont comptabilisés en tant qu'opérations interentreprises éliminées en tant qu'opérations intersectorielles.

Les recettes et les dépenses de chaque fonds et entité figurent séparément dans les comptes de l'UPU. Les opérations interfonds/interentités relatives aux services fournis par un fonds/une entité à un autre fonds/une autre entité ont été éliminées en tant qu'opérations intersectorielles.

Pour l'une des entités contrôlées par l'UPU (FAQS) et deux autres entités (UPU*Clearing et CRI), la monnaie de compte est le dollar des États-Unis. Pour l'information des utilisateurs des états financiers, les résultats de ces trois entités sont présentés dans un segment consolidé en francs suisses, et une note comprenant des informations relatives à ces entités en dollars des États-Unis est présentée séparément.

État de la situation financière par segment au 31 décembre 2020 (en francs suisses)

	Union	Fonds volontaire	Coopérative EMS	Coopérative télématique	Entités utilisant le dollar des États-Unis	Éléments intersectoriels	Total
Actifs							
Actifs courants							
Trésorerie et équivalents de trésorerie	8 104 035	20 672 640	3 479 459	5 330 126	22 489 354	-	60 075 614
Placements	11 324 500	-	-	-	45 141 225	-	56 465 725
Comptes débiteurs (opérations sans contrepartie directe)	33 827 026	924 342	74 855	159 561	13 346	-	34 999 129
Comptes débiteurs (opérations avec contrepartie directe)	36 030	461 361	-	3 978 085	17 091 646	-1 934 518	19 632 603
Stocks	95 085	18 876	-	-	56 766	-	170 727
Autres actifs courants	1 652 483	463 478	1 322	1 225 689	1 169 948	-	4 512 920
Total des actifs courants	55 039 159	22 540 696	3 555 635	10 693 460	85 962 285	-1 934 518	175 856 717
Actifs non courants							
Placements	-	-	-	-	41 868 243	-	41 868 243
Comptes débiteurs (opérations sans contrepartie directe)	24 090 073	-	-	-	-	-	24 090 073
Matériel	770 170	11 547	-	262 714	46 658	-	1 091 089
Immobilisations incorporelles	674 789	-	-	177 170	-	-	851 959
Terrain et constructions	21 875 053	-	-	-	-	-	21 875 053
Autres actifs non courants	15 500	-	-	-	-	-	15 500
Total des actifs non courants	47 425 584	11 547	-	439 884	41 914 902	-	89 791 917
Total des actifs	102 464 743	22 552 243	3 555 635	11 133 343	127 877 187	-1 934 518	265 648 634

Le montant des immobilisations acquises durant l'exercice se monte à 211 346 CHF à l'Union et 47 243 CHF au CTP.

	Union	Fonds volontaire	Coopérative EMS	Coopérative télématique	Entités utilisant le dollar des États-Unis	Éléments intersectoriels	Total
<i>Passifs courants</i>							
Comptes créditeurs et charges à payer	2 406 262	734 923	89 549	233 838	18 184 057	-1 934 518	19 714 112
Prestations au personnel	2 057 870	-	197 018	763 070	123 502	-	3 141 459
Recettes différées	45 946 200	9 268 182	-	93 377	25 776 123	-	81 083 881
Avances	4 670 655	7 063 575	237 041	436 083	73 938 850	-	86 346 204
Fonds en dépôt pour les services de traduction	7 161 514	-	-	-	-	-	7 161 514
Emprunts exigibles dans l'année	-	-	-	-	-	-	-
Provisions	75 000	-	-	-	-	-	75 000
Total des passifs courants	62 317 502	17 066 679	523 608	1 526 367	118 022 532	-1 934 518	197 522 171
<i>Passifs non courants</i>							
Prestations au personnel	233 387 510	-	6 682 741	30 786 675	9 367 606	-	280 224 531
Recettes différées (contribution d'USPS 2022-2024)	24 000 000	-	-	-	-	-	24 000 000
Emprunts exigibles après une année	-	-	-	-	-	-	-
Total des passifs non courants	257 387 510	-	6 682 741	30 786 675	9 367 606	-	304 224 531
Total des passifs	319 705 012	17 066 679	7 206 348	32 313 042	127 390 138	-1 934 518	501 746 701
Excédent cumulé (déficit) des fonds de l'Union	-221 018 231	22 239	-	-	-	-	-220 995 992
Excédent cumulé (déficit) des autres fonds	-	5 463 325	-	-	-2 671 374	-	2 791 951
Excédent cumulé (déficit) des entités contrôlées	-	-	-3 650 713	-21 179 698	3 158 423	-	-21 671 988
Réserves	3 777 962	-	-	-	-	-	3 777 962
Actifs nets	-217 240 269	5 485 564	-3 650 713	-21 179 698	487 049	-	-236 098 067

État de la situation financière par segment au 31 décembre 2019 (en francs suisses)

	Union	Fonds volontaire	Coopérative EMS	Coopérative télématique	Entités utilisant le dollar des États-Unis	Éléments intersectoriels	Total
Actifs							
<i>Actifs courants</i>							
Trésorerie et équivalents de trésorerie	16 070 477	11 018 031	3 290 440	4 444 689	7 638 037	-	42 461 675
Placements	4 875 000	-	-	-	45 354 628	-	50 229 628
Comptes débiteurs (opérations sans contrepartie directe)	24 559 745	393 691	53 470	107 121	954 359	-	26 068 385
Comptes débiteurs (opérations avec contrepartie directe)	113 304	538 470	-	4 389 450	21 825 955	-1 610 658	25 256 520
Stocks	96 018	16 432	-	-	67 770	-	180 220
Autres actifs courants	1 685 988	823 701	1 193	1 105 717	1 953 254	-	5 569 854
Total des actifs courants	47 400 533	12 790 325	3 345 103	10 046 977	77 794 002	-1 610 658	149 766 282
<i>Actifs non courants</i>							
Placements	-	-	-	-	66 683 128	-	66 683 128
Comptes débiteurs (opérations sans contrepartie directe)	157 256	-	-	-	-	-	157 256
Matériel	1 203 931	15 507	-	526 708	69 613	-	1 815 758
Immobilisations incorporelles	680 403	-	-	203 775	-	-	884 177
Terrain et constructions	22 762 410	-	-	-	-	-	22 762 410
Autres actifs non courants	32 490	-	-	-	-	-	32 490
Total des actifs non courants	24 836 490	15 507	-	730 482	66 752 741	-	92 335 219
Total des actifs	72 237 023	12 805 832	3 345 103	10 777 459	144 546 743	-1 610 658	242 101 501

Le montant des immobilisations acquises durant l'exercice se monte à 846 321 CHF à l'Union et 266 383 CHF au CTP.

	Union	Fonds volontaire	Coopérative EMS	Coopérative télématique	Entités utilisant le dollar des États-Unis	Éléments intersectoriels	Total
<i>Passifs courants</i>							
Comptes créditeurs et charges à payer	1 933 233	430 323	464 621	656 179	23 191 136	-1 610 658	25 064 834
Prestations au personnel	1 530 141	-	119 795	561 544	81 847	-	2 293 326
Recettes différées	37 935 800	6 668 558	-	169 021	33 888 377	-	78 661 756
Avances	5 072 267	394 642	129 767	-	78 675 544	-	84 272 221
Fonds en dépôt pour les services de traduction	7 490 490	-	-	-	-	-	7 490 490
Emprunts exigibles dans l'année	375 760	-	-	-	-	-	375 760
Provisions	150 000	-	-	-	-	-	150 000
Total des passifs courants	54 487 690	7 493 523	714 183	1 386 743	135 836 905	-1 610 658	198 308 386
<i>Passifs non courants</i>							
Prestations au personnel	235 244 004	-	6 272 382	27 983 865	9 320 008	-	278 820 259
Emprunts exigibles après une année	-	-	-	-	-	-	-
Total des passifs non courants	235 244 004	-	6 272 382	27 983 865	9 320 008	-	278 820 259
Total des passifs	289 731 695	7 493 523	6 986 565	29 370 608	145 156 912	-1 610 658	477 128 644
Excédent cumulé (déficit) des fonds de l'Union	-221 517 207	126 520	-	-	-	-	-221 390 688
Excédent cumulé (déficit) des autres fonds	-	5 185 789	-	-	-2 035 308	-	3 150 481
Excédent cumulé (déficit) des entités contrôlées	-	-	-3 641 462	-18 593 149	1 425 139	-	-20 809 472
Réserves	4 022 535	-	-	-	-	-	4 022 535
Actifs nets	-217 494 672	5 312 309	-3 641 462	-18 593 149	-610 169	-	-235 027 143

État de la performance financière par segment pour l'exercice allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020 (en francs suisses)

	Union	Fonds volontaire	Coopérative EMS	Coopérative télématique	Entités utilisant le dollar des États-Unis	Éléments intersectoriels	Total
Recettes							
Contributions statutaires des Pays-membres	37 977 800	–	–	–	–	–	37 977 800
Autres contributions annuelles		–	3 386 863	1 095 000	252 958	–	4 734 821
Contributions volontaires	8 022 396	7 072 894	–	–	12 743 414	–4 477 730	23 360 973
Ventes	520 921	1 225 276	–	9 608 292	16 242	–	11 370 730
Recettes financières	510 929	13 889	19 312	62 524	2 171 391	–41 685	2 736 359
Gains de change	369 837	1 258 120	68	1 616	260 091	–	1 889 731
Autres recettes	876 099	–	–	2 012 090	2 295	–2 212 833	677 651
Total des recettes	48 277 982	9 570 178	3 406 242	12 779 522	15 446 390	–6 732 248	82 748 066
Dépenses							
Dépenses de personnel	35 738 257	3 316 896	2 374 040	11 067 491	1 753 073	–1 063 250	53 186 506
Voyages	136 326	8 867	7 496	37 338	784	–	190 810
Services de consultant et contrats externes	1 621 791	492 986	10 696	3 063 700	145 238	–393 860	4 940 550
Dépenses de projet	2 175 118	3 898 390	850 101	–	10 650 716	–2 980 529	14 593 796
Frais généraux de fonctionnement	933 052	8 615	3 590	166 237	1 163	–	1 112 658
Matériel et fournitures	135 257	17 186	–	28 256	14 766	–	195 465
Maintenance et réparations	1 031 910	169 229	108 900	618 618	35 556	–84 878	1 879 334
Amortissement	1 560 424	3 959	–	337 846	16 813	–	1 919 042
Coûts financiers	1 508 266	57 165	5 059	43 768	161 578	–41 685	1 734 151
Pertes de change	1 162 577	1 340 011	228	6 221	1 176 006	–	3 685 043
Autres dépenses	2 805 573	83 618	77 894	100 453	75 878	–2 168 045	975 372
Total des dépenses	48 808 550	9 396 923	3 438 003	15 469 928	14 031 572	–6 732 248	84 412 728
Résultat net	–530 568	173 255	–31 761	–2 690 406	1 414 818	–	–1 664 662

État de la performance financière par segment pour l'exercice allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019 (en francs suisses)

	Union	Fonds volontaire	Coopérative EMS	Coopérative télématique	Entités utilisant le dollar des États-Unis	Éléments intersectoriels	Total
Recettes							
Contributions statutaires des Pays-membres	36 327 580	–	–	–	–	–	36 327 580
Autres contributions annuelles	–	–	3 319 041	1 057 500	256 493	–	4 633 034
Contributions volontaires	37 316	6 832 063	–	10 945 117	9 401 537	–2 888 000	13 382 917
Ventes	622 704	1 374 848	–	–	244 045	–21 447	13 165 267
Recettes financières	652 777	16 504	20 782	66 872	4 164 851	–58 854	4 862 932
Gains de change	810 054	37 065	2 746	2 013	175 958	–	1 027 836
Autres recettes	1 257 284	–	3 667	1 767 790	–	–1 842 157	1 186 585
Total des recettes	39 707 715	8 260 481	3 346 236	13 839 293	14 242 884	–4 810 458	74 586 151
Dépenses							
Dépenses de personnel	30 984 660	3 454 151	2 539 686	11 237 077	2 181 423	–1 063 250	49 333 746
Voyages	951 327	114 748	101 959	254 680	11 515	–11 498	1 422 732
Services de consultant et contrats externes	1 576 473	340 162	11 969	2 654 284	69 078	–233 207	4 418 758
Dépenses de projet	2 292 384	4 829 663	1 314 359	81 169	9 138 101	–2 633 724	15 021 953
Frais généraux de fonctionnement	1 095 643	31 192	43 488	176 184	3 594	–	1 350 101
Matériel et fournitures	246 788	20 331	–	92 390	42 840	–54 376	347 972
Maintenance et réparations	1 084 797	114 543	94 426	498 038	37 320	–128 012	1 701 113
Amortissement	1 878 435	4 427	–	382 222	18 538	–	2 283 623
Coûts financiers	1 061 215	–158 384	2 379	6 970	183 026	–58 854	1 036 352
Pertes de change	1 044 655	94 826	1 227	8 713	211 378	–	1 360 799
Autres dépenses	1 596 466	52 946	89 658	130 059	63 106	–627 538	1 304 697
Total des dépenses	43 812 842	8 898 605	4 199 149	15 521 787	11 959 919	–4 810 458	79 581 846
Résultat net	–4 105 127	–638 125	–852 913	–1 682 495	2 282 965	–	–4 995 694

État de la situation financière par segment pour l'exercice allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020 (en dollars des États-Unis)

	CRI	FAQS	UPU*Clearing
<i>Actifs</i>			
<i>Actifs courants</i>			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	944 709	20 134 851	4 389 665
Placements	1 250 000	49 872 565	-
Comptes débiteurs (opérations sans contrepartie directe)	-	15 115	-
Comptes débiteurs (opérations avec contrepartie directe)	265 920	-	19 090 418
Stocks	64 288	-	-
Autres actifs courants	44 918	1 239 387	40 664
Total des actifs courants	2 569 835	71 261 918	23 520 747
<i>Actifs non courants</i>			
Placements	-	47 415 904	-
Matériel	52 841	-	-
Total des actifs non courants	52 841	47 415 904	-
Total des actifs	2 622 675	118 677 822	23 520 747
<i>Passifs courants</i>			
Comptes créditeurs et charges à payer	29 877	1 450 078	19 113 541
Prestations au personnel	47 017	74 771	18 078
Recettes différées	-	29 191 533	-
Avances	1 886 493	78 222 504	3 626 960
Total des passifs courants	1 963 387	108 938 886	22 758 579
<i>Passifs non courants</i>			
Prestations au personnel	2 919 786	6 162 012	1 527 041
Total des passifs non courants	2 919 786	6 162 012	1 527 041
Total des passifs	4 883 173	115 100 898	24 285 621
Excédent cumulé (déficit) des autres fonds	-2 260 498	-	-764 873
Excédent cumulé (déficit) des entités contrôlées	-	3 576 924	-
Actifs nets	-2 260 498	3 576 924	-764 873

État de la situation financière par segment pour l'exercice allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019 (en dollars des États-Unis)

	CRI	FAQS	UPU*Clearing
Actifs			
<i>Actifs courants</i>			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	615 241	3 491 153	3 727 481
Placements	1 700 000	44 817 567	—
Comptes débiteurs (opérations sans contrepartie directe)	—	978 830	—
Comptes débiteurs (opérations avec contrepartie directe)	317 583	—	22 068 012
Stocks	69 508	—	—
Autres actifs courants	44 124	1 890 738	68 475
Total des actifs courants	2 746 455	51 178 288	25 863 968
<i>Actifs non courants</i>			
Placements	—	68 392 952	—
Matériel	71 398	—	—
Total des actifs non courants	71 398	68 392 952	—
Total des actifs	2 817 853	119 571 239	25 863 968
<i>Passifs courants</i>			
Comptes créditeurs et charges à payer	46 065	1 682 689	22 057 028
Prestations au personnel	36 126	38 135	9 684
Recettes différées	—	34 758 518	—
Avances	1 736 530	76 027 232	2 874 415
Total des passifs courants	1 818 721	112 506 573	24 941 127
<i>Passifs non courants</i>			
Prestations au personnel	2 560 983	5 549 504	1 448 495
Total des passifs non courants	2 560 983	5 549 504	1 448 495
Total des passifs	4 379 704	118 056 078	26 389 622
Excédent cumulé (déficit) des autres fonds	-1 561 851	—	-525 655
Excédent cumulé (déficit) des entités contrôlées	—	1 515 162	—
Actifs nets	-1 561 851	1 515 162	-525 655

État de la performance financière par segment pour l'exercice allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020 (en dollars des États-Unis)

	<i>CRI</i>	<i>FAQS</i>	<i>UPU*Clearing</i>
<i>Recettes</i>			
Autres contributions annuelles	-	-	259 444
Contributions volontaires	-	14 097 130	-
Ventes	17 375	-	-
Recettes financières	22 113	2 307 920	-12 413
Gain de change	1 891 243	1 196 004	262 021
Total des recettes	1 930 731	17 601 053	509 052
<i>Dépenses</i>			
Dépenses de personnel	360 305	1 376 796	128 290
Voyages	-	817	-
Services de consultant et contrats externes	20 937	125 971	12 012
Dépenses de projet	-	11 299 701	-
Frais généraux de fonctionnement	1 250	-	-
Matériel et fournitures	15 797	-	-
Maintenance et réparations	1 121	17 010	18 018
Amortissement	18 557	-	-
Coûts financiers	106	158 341	16 824
Pertes de change	2 220 910	1 665 424	568 786
Autres dépenses	-	57 274	9 484
Total des dépenses	2 638 983	14 701 334	753 414
Résultat net	-708 252	2 899 719	-244 362

État de la performance financière par segment pour l'exercice allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019 (en dollars des États-Unis)

	CRI	FAQS	UPU*Clearing
<i>Recettes</i>			
Autres contributions annuelles	–	–	259 872
Contributions volontaires	–	9 420 608	–
Ventes	110 900	133 616	–
Recettes financières	66 703	4 019 195	88 120
Gain de change	51 858	–33 030	115 507
Total des recettes	229 460	13 540 389	463 498
<i>Dépenses</i>			
Dépenses de personnel	300 381	1 463 584	432 780
Voyages	5 334	6 392	–
Services de consultant et contrats externes	–	56 883	12 158
Dépenses de projet	–	9 202 777	–
Frais généraux de fonctionnement	3 535	–	–
Matériel et fournitures	42 710	–	–
Maintenance et réparations	2 399	16 533	18 237
Amortissement	18 557	–	–
Coûts financiers	247	176 102	6 981
Pertes de change	64 969	–6 923	110 862
Autres dépenses	194	56 512	8 306
Total des dépenses	438 328	10 971 860	589 324
Résultat net	–208 868	2 568 530	–125 826

